V... WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 NOVEMBRE 1931 NUMERO 25

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Il a été commémoré de diverses façons dans les capitales d'Europe — Au Canada

Londres. — Le treizième anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la grande guerre a été marqué de manière bien différente dans les principales capitales du monde. A Tokio, l'empereur Hirohito a ordonné de remplacer par une brigade fraîche les troupes japonaises qui luttent en Mandchourie et d'envoyer quatre destroyers à un port mandchou. A Londres le prince de Galles a déposé, au nom du Roi, une couronne mortuaire à la tombe du soldat inconnu. A Washington, des cérémonies religieuses ont eu lieu et le président Hoover a déclaré que 13 ans après la grande guerre, la paix n'est pas encore assurée. A Genève, les autorités de la Société des Nations avaient concentré leur attention sur la réunion du conseil pour le règlement du conflit de Mandchourie. A Paris, le président Doumer, à qui la guerre a enlevé quatre fils, a déposé une couronne à la tombe du soldat inconnu. Berlin et Vienne ont évoqué le traité de Versailles. Les capitales balkaniques n'ont pas observé officiellement l'anniversaire. Moscou, qui célébrait récemment le treizième anniversaire de la révolution bolcheviste, ne s'est pas laissé distraire de la réalisation du plan quinquennal. A Nankin, 3,000 manifestants ont réclamé la guerre contre le Japon. Quant à Rome, on sait que cette capitale observe chaque année l'anniversaire de l'écrasement de l'Autriche, anniversaire qui précède celui de l'armistice.

Message de M. Borden

Ottawa. — Dans un message relatif à l'anniversaire de l'armistice, sir Robert Borden, premier ministre du Canada pendant la grande guerre, a dit que la menace des armements est la racine même de la guerre. Parlant des conséquences de la guerre, sir Robert Borden a posé ce sujet de réflexion: Dans quelle grande mesure les fardeaux et la détresse des présents jours sont-ils attribuables à la destruction et au gaspillage causés par ce conflit et par les guerres antérieures? Il a fait remarquer qu'on ne doit pas mépriser les difficultés que présentera la conférence de désarmement, en février prochain.

Le retour à la terre au Manitoba

Le gouvernement du Manitoba a approuvé des plans pour l'établissement de 200 familles choisies sur des fermes, comme mesure conjointe de secours, et fait part de son projet, désigné comme expérimental, au Ministère de l'Immigration et de la Colonisation du gouvernement du Dominion. On recommande que le plan soit exécuté sous la surveillance du Ministère d'Ottawa.

Le Manitoba demande au Dominion de payer 50 pour cent du coût du mouvement expérimental, à la province 25 pour cent et à toute ville qui devient partie à l'entente, les autres 25 pour cent. On estime que le projet ne coûtera pas plus de $30,000.

On placera les familles sur les fermes, on leur accordera de l'argent pour réparer leurs immeubles, pour se soutenir pendant deux ans, pour acheter du bétail, des instruments aratoires et des semences.

Mort de l'inventeur de la mitrailleuse

Hoboken, N.-J. — Le colonel Isaac M. Lewis, de Montclair, N.-J., inventeur de la mitrailleuse, dont on s'est tant servi pendant la grande guerre, est mort d'une syncope. Il était âgé de 73 ans.

La terrible invention du colonel Lewis a été reconnue d'abord par le gouvernement britannique qui ne perdit pas de temps à l'utiliser; d'un autre côté, M. Lewis se buta à de nombreuses difficultés pour en faire reconnaître la valeur par le département de la guerre des Etats-Unis.

Pendant la grande guerre, plus de 100,000 mitrailleuses Lewis ont été utilisées par les armées alliées et le gouvernement britannique manifestait déjà l'intention de prendre 500,000 de ses troupiers pour leur apprendre l'usage de cet engin de guerre.

De l'utilisation de son invention par les armées anglaises, le colonel Lewis a retiré quelques millions de dollars.

Pour se procurer un chandail

Comment nos abonnés peuvent-ils se procurer un chandail (gilet de laine) de qualité supérieure? Voilà ce que nous leur apprendrons dans le prochain numéro de la "Liberté". Nous avons fait des arrangements avec une manufacture canadienne de tricot bien connue qui nous fournira une quantité de chandails nouveau genre convenant pour hommes, femmes, garçons et fillettes. Ils sont chauds, confortables, de belle apparence, de bonne marque, et garantis par les fabricants.

Ces chandails conviennent tout particulièrement pour gouret, ballon au panier, balle au camp ou tout autre sport. Les clubs de collège ou d'école pourront, s'ils commandent six chandails ou plus à la "Liberté", se procurer les emblèmes de leur club gratuitement.

Ne manquez pas de lire la grande annonce qui paraîtra dans la "Liberté" la semaine prochaine et vous donnera tous les renseignements requis, en même temps qu'une vignette représentant ces chandails.

LA CONFERENCE IMPERIALE AURA LIEU A OTTAWA

Le gouvernement de la Grande-Bretagne accepte l'offre de M. Bennett — En juillet 1932

Londres. — La prochaine conférence économique impériale aura lieu à Ottawa, probablement en juillet. Dans un discours prononcé au banquet annuel du lord-maire, le premier ministre MacDonald a donné l'assurance définitive que le gouvernement national se propose d'accepter l'offre du gouvernement canadien. Il doute cependant qu'il soit possible de tenir la conférence avant juillet 1932. Dans l'intervalle, l'hon. J.-H. Thomas, secrétaire pour les Dominions, visitera diverses parties de l'Empire, afin d'y recueillir des renseignements et de se mettre au courant de la politique des gouvernements sur le commerce.

Accueil à Ottawa

Ottawa. — La nouvelle annoncée par le premier ministre MacDonald que son gouvernement acceptait l'invitation du premier ministre Bennett de tenir la prochaine conférence impériale à Ottawa, a été accueillie très favorablement dans la capitale. Les gouvernements des autres parties de l'Empire seront probablement sympathiques à la proposition du premier ministre Bennett. Le milieu de juillet ou peut-être une semaine plus tard sera probablement la date de l'ouverture de la conférence. Ce sera la première conférence du genre tenue à Ottawa. On y discutera des sujets relatifs à l'avancement du commerce dans l'Empire. On croit qu'à ce temps la Nouvelle-Zélande aura tenu ses élections générales et que toutes les parties de l'Empire pourront être représentées. Le parlement canadien, qui s'ouvrira probablement à la fin de janvier, serait prorogé à temps pour permettre de faire les préparatifs de la conférence.

Le premier ministre Bennett a renouvelé son invitation le 28 octobre, jour qui a suivi le retour au pouvoir du gouvernement national de Grande-Bretagne.

George V n'a pas assisté à la cérémonie de l'armistice

Londres. — Le roi a décidé, au dernier moment, de ne pas participer à la cérémonie commémorative de l'armistice, devant le cénotaphe. Il soufflait un vent froid, et l'on sait que c'est pour avoir assisté tête nue à la cérémonie de 1928 que le roi a été dangereusement malade.

Vote de confiance dans le cabinet Laval

Paris. — Le ministère Laval a obtenu un vote de confiance d'une majorité de 39. L'aile radicale voulait commencer immédiatement un débat sur les déficits des chemins de fer. M. Laval s'y opposait et a posé la question de confiance.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Sainte-Anne-des-Chênes

$10.00: Les RR. PP. Rédemptoristes.

$5.00: Les Rév. Soeurs Grises.

$2.00: M. Laurent Tougas.

$1.00: Mlle Alice Légaré, Mme Antoinette Roque; V.-F. Desrosiers, John Finnigan, J. Delorme, Armand Laurin, Arthur Boucher, Aristide Hébert, Ed. Laurin, Alfred Bernier, R. Levasseur, Alex. Bohémier, Isidore Côté, Conrad Gauthier, F. Tétreault, A. Smith, E. Smith, Emile Desorcy, R. Magnan, Nap. Dufresne, P. Tougas, J. Carrière, O. Rémillard, O. Tétreault, Art. Tougas, Ant. Desautels, J. Dufresne, J. Smith, Hilaire Tardif.

50 sous: Mmes E. De Cöninick, P. Perrin, O. De Montigny, D. Langill; O. Tougas, Siméon Prairie, L. Salignon, E. Daignault, David Hupé, R. Pelland, W. Lavack, A. Delorme, A.-J. Lavack, D. Magnan, J.-B. Bonin, M. Hupé, Eugène Perron, F. Roque, G. Bohémier, J. Finnigan, Ed. Fréchette, G. Bérard, Joseph Laurin, L. Perron.

45 sous: Joseph Girard.

30 sous: Georges Ricard.

26 sous: Magloire Desrosiers.

25 sous: Jessie Fillion, D. Nolin, F. Savoie, C. Bohémier, Elie Baudry, A. Bernier, Antony Paillé, O. Desrosiers, V. Bohémier, O. Fillion, Art. Laurin, O. Duguay, A. Champagne, E. L'Heureux, F. Mahé, A. Nolin, Aug. Desrosiers, R. Desrosiers, H. Desautels, Nap. Desautels.

Anonymes: $2.30.

Total: $66.31.

Aubigny

Percepteurs: MM. Louis Palud, Alfred Chartier, P. L'Heureux, J. Pelland, J. Hébert.

$14.15: M. l'abbé J.-A. Beaudry.

$2.00: Emile Robert, Louis Palud, Joseph Pelland.

$1.50: Hector Saint-Onge.

$1.00: Joseph Robert, Ernest Saint-Onge, Onésime Clément, Alf. Chartier, Jean Sarin, Louis Lévesque, T. Marcoux, David Hébert, J.-M. Palud, F. Palud, G. Déost, Fred Saint-Germain, Louis Calvez, J.-M. Combot, F. Guillou, P. Hébert, Noël Chartier, F.-L. Palud, Adélard Pelland; Mlle Augustine Simon.

50 sous: A.-J. McDonald, P. L'Heureux, H. Hébert, Ed. Hébert, J.-P. Berthelette, H. Roy, Arthur Roy, Albert Roy, C. Roy, John Hébert, U. Saint-Jacques, M. Beaudry, Louis Hébert, D.-O. Robert, Paul Berthelette.

35 sous: Charles Morisseau.

25 sous: J.-B. Pelland, Joseph Touchette, Antonio Malo, M. Morisseau, P. Bessette, Wilfrid Laferrière.

Total: $51.00.

Thibaultville

Perception faite dans l'église.

Total: $18.00.

Saint-Adolphe

Percepteurs: MM. J.-L. Courchaine, J. Berriault, Ed. Lévêque, F. Baril, A. Aubin, Albert Delorme.

$10.00: M. l'abbé Laurin.

$5.00: Ed. Brodeur, RR. SS. de Saint-André, E. Landry, O. Leclaire.

$2.00: L.-A. Tougas.

$1.00: D. Delorme, E. Aubin, E.-A. Lévêque, M. Leclaire, G. Leclaire, F. Legal, Emile Perron, A. Chaput, F. Baril; Mme A. Delorme, Mlle L. Carrière; B. Berriault, J. Gagnon.

50 sous: H. Bolduc, R. Godmaire, P. Lagassé, J.-B. Lagassé, L. Leclaire, Irénée Leclaire, Ed. Delorme, Jean Proteau, A. Parisien, J. Fitzgibbons, L. Hamel, Alex. Kosman; Mlles Eva Delorme, Barbara Kizlick; Albert Delorme, A. Dupuis, A. Lagassé, F. Courchaine, A. Théoret, Alfred Delorme, U. Delorme.

25 sous: E.-L. Champagne, Eug. Lagassé, Elie Lagassé, Jules Saint-Jean, J. Delorme, Moïse Delorme, F. Prystenski, J.-L. Courchaine, L. Delorme, L. Carrière, T. Aubin, P. Aubin; Mme R. Parisien, Mme J. Berriault; Emile Muloin, J.-B. Muloin.

15 sous: Désiré Saint-Jean.

10 sous: John Muloin.

Total: $59.75.

Saint-Joseph

Percepteurs: MM. J.-B. Dionne, T. Fillion, A. Sarrasin et Alp. Lavallée.

$5.00: M. l'abbé A. Martin.

$3.00: J. Parent.

$2.00: Camille Parent.

$1.00: M. Sarrasin, Z. Bérard, Wilfrid Breton.

50 sous: A. Brunette, A. Delorme, A. Bonin, A. Sarrasin, A. Tremblay, P. Delorme, Eug. Parent, D. Bissonnette, Z. Delorme, A. Marion, A. Damphousse, R. Brais; Mme C. Dionne; Ambroise Bérard.

25 sous: B. Delorme, T. Bessette, J. Lavallée, L. Perron, J. Bissonnette, J. Moquin, N. Dionne, F. Moquin, A. Moquin, Eug. Bérard, J. Delorme, Jules Devigne, Ant. Bérard, Pierre Lavallée.

Total: $23.50.

Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: MM. D. Beaudette, V. Carbonneau, L. Sabourin, A. Granger, A. Vermette, W. Duval, E. Touzin, J. Lauzé, W. Dupuis, F. Marion, E. Desautels, L. Brodeur, N. Dery.

$10.00: RR. SS. Jésus-Marie.

$4.00: RR. FF. de Marie.

$2.00: M. l'abbé Desrosiers, M. l'abbé A. Couture, Dr A. Roy, Edmond Comeault, Georges Guertin, J.-B. Ayotte, Napoléon Déry.

$1.00: Albéric Vermette, Arthur Vermette, Joseph Beaudette, Elisée Grégoire, Henri Clément, Omer Lafond, J. Lauzé, Adélard Dupuis, Georges Cartier, Louis Fillion, Fred Marion, Elias Trudeau, Georges Carroll, Arthur Guénette, Georges Saint-Amant, Romuald Marion, V. Carbonneau, L.-H. Audet, Victor Vermette; Mme M. Vermette; Mlle Hélène Vermette; Arthur Granger, Arthur Fillion, Léonard Sabourin, Edouard Beaudette, Siméon Marion, Mathias Fillion, Arthur Barnabé; Mlle Yvonne Marion; Albert Marion; Mme Oscar Bruneau; Donat Dupas; Mlle Malvina Proulx; Jos. Plouffe, Edmond Desautels, Zacharie Lemire.

75 sous: Henri Hérie.

60 sous: Rosario Comeault.

50 sous: J. Champagne, Wilfrid Duval, W. Bérard, Ludger Duval, Joseph Pelletier, Hector Valcourt, Donat Beaudette; Mme Euclide Bouvier; Anthime Touchette; Mme L.-P. Ayotte; Ernest Touzin, Aimé Beaudette, Zénon Touzin, Edouard Bellemare, Léo Vermette, W. Dupuis, R. Lavallée, Hermas Grégoire, Jos. Guénette; Mlle Anna Hamel; A. Dupuis, Georges Lauzé, Edmond Saint-Amant; Mme Henri Duval; Flavien Tessier, Xavier Sarrasin, Julien Lambert, Albert Ayotte, Antonin Piamondon, Hildège Sabourin, E. Fillion, Alphonse Dupuis, P. Bérard, H. Guénette, Arsène Gauthier, Pierre Rajotte, Napoléon Fillion, F.-X. Sarrasin, Armand Dumontier, Frank Landry, Adélard Landry; Mlle Lucia Touzin; Patrice Vandal, Athanase Barnabé, Jos. Saint-Vincent, Antoine Lavallée, Ludger Bruneau, Ulric Marion, David Landry, Zotique Barnabé; Albert Gariépy, père; Félix Beaudette, Hermas Asselin, Henri Tessier, John Pearson, Xavier Campeau, J.-T. Fillion, Etienne Bissonnette.

25 sous: Elphège Lafontaine, Napoléon Roy, Alexandre Ayotte, père; Ernest Fillion, Jos. Godard, père; Auguste Bourbonnais; Mme Félix Grégoire; Edmond Bernier, Côme Valcourt, Ernest Beaudette, Damien Valcourt, Edmond Ayotte, Ulric Sabourin, Raphaël Pinvidic, Arthur Roy, Albert Valcourt, père; Guy Turcotte, E. Sabourin, F. Barnabé, A. Fillion, Alfred Asselin; Mme Sidonie Ayotte; Odilon Bellemarre; Ambroise Provost, Albert Gariépy, fils; Georges Brunet, Edouard Parent, J.-B. Desautels, James Piamondon, H. Fillion, Rosaire Comeault, Paul Desmarais, Avila Grégoire, Fortunat Grégoire, Alcide Guertin, Charles L'Heureux, Joseph Turcotte, Edmond Plouffe, Georges Beaudette, Wilfrid Ayotte.

10 sous: Aimé Fontaine, Raphaël Lauzé.

Total: $103.55.

Sainte-Agathe

Percepteurs: MM. Théo. Joyal, J. Bilodeau, Amédée Gratton, Ed. Fontaine, Louis Toupin, Omer Joyal, fils, Arthur Gratton, Joseph Lapointe, Léo Péloquin.

$15.00: M. l'abbé Elie-B. Rocan.

$10.00: RR. SS. Jésus-Marie.

$1.00: Dr Richard Roy, Théophile Joyal.

$3.00: Théobald Joyal, Léo Péloquin.

$2.50: Arthur Lemoine.

$2.00: Philippe Gauthier, Louis Toupin, Joseph Lemoine, Félix-D. Lemoine, Albéric Lemoine, Pierre Gauthier, Cornélius Connelly.

$1.50: Donat Joyal.

$1.00: Mme C. Brodeur; Irénée Brodeur, Eug. Bilodeau, Ferd. Gauthier, C. Nolette, R. Courcelles, J. Bilodeau, Aimé Courcelles, père; Fortunat Gratton, Ferd. Gratton, J.-B. Berthelette, P. Courcelles, J.-B. Beaulieu, Alexis Beaulieu, Ed. Fontaine, Sig. Beaudoin, Joseph Saint-Onge; Mlle B. Robert; Georges Nolette, Arthur Rochon, Samuel Guertin; famille C. Wery; Mme L. Lemoine; A. Brémault, Joseph Joyal, E. Courcelles, Stan. Toupin, Albert Lambert, Ad. Alarie, Omer Joyal, fils; Tancrède Gauthier, G. Lemoine, Arthur Gratton, S. Garet; Mme El. Dorge; Joseph Lapointe; Mme P. Lemoine; Adolphe Lemoine; Mlle E. Lapointe, Mlle B. Lemoine; Paul Aubry, Ed. Lemoine, Josaphat Dorge, J. Daoust, P. Beaudoin, Adolphe Saint-Onge, J.-M. Lapalisse; Mme A. Lapalisse; Ald. Saint-Onge, C. Robert, O. Gauthier, Félix Lemoine, I. Dumesnil, Mathieu Lemoine, J.-G. Thériault.

50 sous: A. Courcelles, fils; J.-B. Tucker, M. Fenez, L. Bourassa, Jean Ouimet, Alf. Ouimet, Amédée Gratton, D. Fontaine, Stan. Fontaine; Mme T. Roy; Alb. Dorge, Omer Joyal, fils; J.-A. Courcelles, Amédée Alarie, L. Neury, Joseph Olivier, Euc. Olivier, G. Chénard; Mme J. Toupin, Ernest Joyal, Ed. Coron; anonyme; G. Péloquin, Art. Péloquin, Art. Fontaine, H. Fontaine; Mme Ax. Gauthier; Ed. Dumesnil, André Brodeur, Ald. Pilon; Mme Eud. Olivier; Mlle F. Saint-Onge; Marcel Brémault; Mme Horace Robert; Mlle L. Arpin; Aug. Brémault, Alp. Péloquin.

35 sous: Félix-Al. Dorge.

25 sous: Lévis Courcelles, Télesphore Courcelles, David Dorge, Frs Sorin, Calixte Wery, fils; Paul Péloquin, Antonio Lemoine, Eug. Nolette, Alex. Sawchuk.

Total: $185.10.

Nouvelles Brèves

DEMAINE, Sask. — Victor Fleutes, fermier, et son fils âgé de 12 ans se sont noyés accidentellement. Le père s'était porté au secours de son fils qui, en patinant, était passé à travers la mince couche de glace.

CALGARY. — La neige couvre presque toute la province de l'Alberta et le thermomètre est dans la région de zéro.

EDMONTON. — L'échevin D.-K. Knott, candidat travailliste, a été élu maire d'Edmonton.

OTTAWA. — La vente de coquelicots, à Ottawa, cette année, a rapporté dans les $16,000, comparé à $13,200 l'année dernière.

QUEBEC. — Plus de 500,000 pèlerins ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré l'été dernier, ont déclaré les RR. PP. Rédemptoristes.

OTTAWA. — Une conférence du parti libéral aura lieu le 23 novembre, à Ottawa, dans le but d'organiser un comité libéral national. Toutes les provinces y seront représentées.

MONTREAL. — On annonce que M. Fernand Rinfret se présentera peut-être comme candidat à la mairie de Montréal, contre M. Camillien Houde.

OTTAWA. — M. le chanoine Raoul-T. Lapointe, ancien curé de la basilique d'Ottawa, et aumônier de l'hospice Saint-Charles d'Ottawa, depuis deux ans, est mort à l'âge de 49 ans.

OTTAWA. — Le major James-G. Parmelee a été nommé sous-ministre du commerce, en remplacement de M. F.-C.-T. O'Hara, démissionnaire.

PARIS. — Le premier ministre Pierre Laval a annoncé qu'il avait l'intention d'inviter le premier ministre R.-B. Bennett à visiter la France.

CITE VATICANE. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé S. E. Mgr John Gregory Murray, de Portland, Maine, archevêque de Saint-Paul, Minnesota, Etats-Unis.

PARIS. — Le sénateur Victor Bérard, président du comité sénatorial des affaires étrangères, est décédé vendredi, à l'âge de 67 ans.

LONDRES. — M. Thomas, secrétaire des Dominions, a présenté aux Communes le Statut de Westminster qui met en vigueur les résolutions adoptées aux conférences impériales de 1926 et de 1930.

BERLIN. — Le nombre des chômeurs en Allemagne a augmenté de 138,000; il s'élève actuellement à 4 millions 622,000 à la date du 30 octobre.

LONDRES. — M. Lloyd George s'est embarqué pour Colombo, Ceylan, avec sa femme et sa fille, Megan. Un médecin et une garde-malade l'accompagnent.

MOSCOU. — Aux grandes manoeuvres de l'armée russe, chaque division était suivie d'une bibliothèque mobile communiste.

Feu l'abbé P.-S. Gendron

Le 11 novembre est décédé au Séminaire de Saint-Hyacinthe un prêtre bien connu au Manitoba et qui y laissa un excellent souvenir, lorsqu'il le quitta, il y a quinze ans, pour prendre sa retraite. Les paroissiens de La Salle surtout, dont il fut le curé de 1901 à 1916, ne l'ont pas oublié et ne l'oublieront pas de sitôt. Les notes suivantes voudraient retracer brièvement sa carrière et marquer la place qu'il tient dans notre histoire manitobaine, ou plus exactement dans celle de la paroisse de La Salle.

Né à Saint-Simon de Bagot, le 1er décembre 1852, Pierre-Saül Gendron fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1865 à 1872. Il embrassa l'état ecclésiastique et y fit ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre à Sainte-Rosalie, le 26 juillet 1876, par Mgr L.-Z. Moreau quatrième évêque de Saint-Hyacinthe. Agrégé au Séminaire dès 1878, il y enseigna successivement la méthode, la versification, les mathématiques et la physique. En 1880 il fut nommé directeur des élèves et le demeura pendant deux ans.

En 1882 il entra à la procure du Séminaire en qualité d'assistant et devint procureur en 1894: poste qu'il occupa pendant sept ans et qu'il quitta en 1901 pour devenir curé de Saint-Hyacinthe de La Salle, au Manitoba, paroisse fondée par le Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1890.

Durant les quinze années qu'il fut curé de La Salle, il consolida l'oeuvre paroissiale et la développa. Il y mit le couronnement par la construction de la belle, élégante et spacieuse église actuelle, qui fut bénie le 19 octobre 1915. Elle est remarquable par le bon goût et le sens pratique qui ont présidé à tous ses détails. Il contribua de ses deniers au paiement d'une notable partie du mobilier, donna un bas-relief de la dernière cène et les statues de saint Pierre et de saint Paul.

En même temps qu'il était curé, il administra les propriétés considérables acquises par le Séminaire de Saint-Hyacinthe lors de la fondation de la paroisse. Il retint toujours son agrégation au Séminaire et, en 1916 miné par la maladie et sentant venir la vieillesse, il y retourna. Pendant plusieurs années il put exercer les fonctions de chapelain des Soeurs de Sainte-Marthe au Séminaire et surveiller les travaux de construction de leur maison-mère en 1926-27. Lors de la construction du Petit Séminaire de Saint-Boniface, devenu depuis le Collège, on eut aussi recours à ses lumières pour en fixer les plans. Il fut de plus l'un de ses bienfaiteurs, en y établissant une bourse. Son portrait est encore suspendu au mur du corridor principal avec ceux des autres donateurs de bourses. Il était homme de bon conseil et avait l'art de faire connaître, sinon prévaloir, ses manières de voir. Il était d'un commerce agréable et ses paroissiens lui étaient très attachés.

Pour occuper les loisirs de ses dernières années il publia en 1928 un ouvrage généalogique de sa famille contenant 700 pages.

Son souvenir aura toujours une place marquée dans la phalange de nos curés manitobains et son "Alma Mater" lui gardera le souvenir de ses longues années de services précieux et dévoués. R.I.P.

La prison à vie pour Alphonse XIII

Madrid. — L'Assemblée constitutionnelle sera priée de déclarer l'ancien roi Alphonse XIII condamné à vie, si jamais il retourne en Espagne.

Le comité parlementaire des responsabilités a terminé son rapport sur les "crimes" de l'ancien monarque et de ses principaux ministres. On a appris que le comité a soumis une longue liste de "crimes" qui exigeraient la peine de mort, dit-on, mais on a opté pour l'emprisonnement perpétuel. Le rapport observe qu'il serait impossible de châtier l'ancien souverain, car il vit en exil (à Fontainebleau, France).

Le cinquantième anniversaire de la Société Royale

Ottawa. — La Société Royale du Canada célébrera, l'année prochaine, le 50ème anniversaire de sa fondation, et un programme spécial sera préparé, pour sa réunion annuelle, à Ottawa, du 26 au 28 mai. Des invitations sont envoyées aux sociétés-soeurs, en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

M. BENNETT PART POUR L'EUROPE

Le premier ministre du Canada a besoin de repos et sera absent pendant trois semaines

Ottawa. — Le premier ministre R.-B. Bennett a quitté Ottawa jeudi soir, pour prendre des vacances. M. Bennett s'est embarqué pour l'Europe à bord de l'"Aquitania", à New-York, samedi matin.

Le premier ministre sera absent trois semaines, peut-être un peu plus. Il est très probable qu'il visitera Londres, cette semaine ou la suivante, et que pendant son séjour dans la capitale britannique, il discutera avec les chefs du gouvernement de coopération nationale de la conférence économique qui aura lieu à Ottawa. Il n'a toutefois pas pris rendez-vous à ce sujet.

M. Bennett est indisposé depuis plusieurs semaines. Ce voyage en Europe constituera ses premières vacances depuis qu'il est devenu chef du parti conservateur, en 1927.

Avant de monter dans le train, M. Bennett a annoncé que pendant son absence, sir George Perley, membre du conseil privé, exercera les fonctions de premier ministre et que M. E.-N. Rhodes, ministre des pêcheries, sera ministre intérimaire des finances.

Avant de se rendre à la gare, M. Bennett a conversé avec Son Excellence le gouverneur général. A la gare plusieurs amis, dont sir George Perley, et des membres du parti conservateur, lui ont souhaité bon voyage.

Le premier ministre a quitté la capitale après une journée particulièrement bien remplie, au cours de laquelle il a présidé une séance du cabinet, accordé une série d'audiences et mis à jour une volumineuse correspondance.

RUDE COUP POUR LE COMMUNISME

Sept chefs du parti sont condamnés à la prison et à la déportation à Toronto

Toronto. — Sept des huit communistes accusés de faire partie d'une association illégale et d'avoir participé à un complot ont été condamnés à cinq ans de prison. Le huitième a été condamné à deux ans. Sept des inculpés seront en outre déportés à l'expiration de leur emprisonnement. De plus, le tribunal fera saisir tous les biens du parti communiste au Canada.

Les témoignages ont révélé que le parti communiste existe au Canada depuis 1921. Il était d'abord divisé en deux sections, dont l'une "souterraine".

Le procès a été marqué par le témoignage d'un policier, le sergent Leopold, de la gendarmerie canadienne, qui, pendant sept ans, sous la désignation de E.-W. Esselwain, a exercé les fonctions de secrétaire du parti à Régina.

Ce procès, qui a commencé le 2 novembre, est un événement historique à maints égards. C'est le premier procès du genre en Ontario, et du fait de ce procès le Canada se trouve, après le Japon, le seul pays au monde ayant tenté d'une manière définitive de se débarrasser du parti communiste.

Voici les noms des huit inculpés: Tim Buck, Tom Ewen, John Boychuk, Amos-T. Hill, Malcolm-L. Bruce, Samuel Cohen, Matthew Popovitch et Thomas Cacie.

La France achète du blé en Yougoslavie

Belgrade, Yougoslavie. — La France a signé avec la Yougoslavie un accord pour l'achat de 10 pour cent du blé dont elle a besoin. La quantité de blé à acheter en Yougoslavie s'élèvera à 15,000 wagons.

L'Est vient au secours de l'Ouest

Toronto. — Cinq personnes ont contribué un total de 103 wagons de fruits et de légumes pour répondre aux besoins de la population affectée par la sécheresse de l'été dernier dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ces wagons ont été envoyés dans l'Ouest sous les auspices du comité de secours de l'"United Church of Canada".

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LA SALLE

Jeudi, à 9 h. 30, un service funèbre sera chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé Pierre-Saül Gendron, ancien curé de La Salle. Les membres du clergé, les connaissances et amis du défunt sont priés d'y assister sans autre invitation.

• • •

Nous regrettons l'oubli qui a été fait d'annoncer la mort de Mlle Cécile Daoust, enfant de M. Pierre Daoust, décédée le mardi 3 novembre au Sanatorium de Saint-Boniface et inhumée le 5 à La Salle, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille.

• • •

M. et Mme Jean-Emile Rochon ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Jean-Emile-Ronald. Parrain et marraine: M. et Mme J.-A.-C. Caron, de Winnipeg. Porteuse, Mme Arthur Vouriot, de Norwood.

• • •

Le Cercle Saint-Hyacinthe de La Salle organise une partie de cartes suivie d'une partie de tire et d'une séance pour le 25 novembre. Tous sont cordialement invités à venir joindre leurs amis de La Salle.

SAINT-PIERRE

Noces d'or de mariage

Le samedi 24 octobre, M. et Mme Hormisdas Fontaine célébraient leurs noces d'or de mariage. Cinquante ans d'une union paisible, sainte, sous le regard de Dieu, avec une nombreuse famille, cela compte dans la vie... A cette occasion, une grand'messe fut chantée dans l'église paroissiale par M. le curé Sabourin, à laquelle assistaient les jubilaires, leurs enfants et leurs petits-enfants, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents et amis.

A midi, un banquet fut servi chez Mme Léon Gagné, fille de M. et Mme Fontaine. A côté des jubilaires, on remarquait M. le Curé, M. l'abbé Sénécal, MM. et Mmes Abas Fontaine, René Marcotte, Léon Gagné, Théodule Marcoux, Théodore Tougas, Paul Bazinet, O'Leary Cadorath, Ovila Fontaine, Jos. Hébert, Emery Turenne, Xavier Joubert, Alphonse Lambert, vingt petits-enfants et un arrière petit-fils. Avant le banquet, une magnifique adresse fut lue aux jubilaires par leur fils Ovila et on leur présenta une bourse bien garnie. Mlle Adélina Gagné présenta une gerbe de fleurs à Mme Fontaine.

M. Fontaine, trop ému, demanda à M. le Curé de vouloir bien se faire son interprète auprès des siens pour leur exprimer toute sa joie et les sentiments de légitime fierté à la vue d'une assistance si nombreuse. M. le Curé, avec son tact et sa facilité habituelle de la parole, s'en tira dans une improvisation qui fit s'humecter bien des yeux.

Il y eut chant chez les jeunes comme chez les vieux, et, malgré leur 70 ans bien comptés, les jubilaires se sont fait entendre dans un duo qui charma l'assistance. Bref, le souvenir de cette fête restera longtemps gravé dans la mémoire de tous. Ce geste de reconnaissance, de respect et d'amitié de la part de leurs parents et amis réchauffera la vieille âme bien canadienne-française de nos heureux jubilaires. Ils se sentiront moins seuls à mesure que le vide se fera autour d'eux.

Pour nous les jeunes puisons largement dans l'héritage de probité, d'honnêteté, de bons exemples que nous laissent nos grands-parents. Respectons, aimons toujours nos bons vieux: nous y trouverons du charme. Et quand notre tour viendra d'être vieux, nos jours seront à leur tour illuminés, réchauffés par la tendresse et l'affection de nos enfants et de nos petits-enfants. La parole du bon Dieu est toujours vraie: Celui qui honore son père sera réjoui par ses enfants et il sera exaucé au jour de sa prière.

M. et Mme Hormisdas Fontaine sont tous deux originaires de Saint-Dominique, P. Q. Mariés à Saint-Valérien, P. Q., en 1881, ils vinrent s'établir au Manitoba en 1898. De leur union naquirent 16 enfants dont 11 encore vivants. Belle famille canadienne qui n'est pas prête de s'éteindre, puisqu'il y a derrière les bons vieux déjà 71 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Trois de leurs petites-filles sont religieuses: Soeur Gertrude-Madeleine, Soeur Saint-Irénée, filles de M. et Mme René Marcotte et Soeur Adèle-Saint-Jean, fille de M. et Mme J.-L. Gagné. Toutes trois sont dans la communauté des Filles de la Croix de Saint-André.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Heure d'étude

L'heure d'étude du vendredi soir a un grand succès. Le nombre des auditeurs va toujours grandissant et laisse croire que le sérieux est une heureuse diversion au jeu. Le R. P. Recteur a traité d'actualités sociales et a tenté avec beaucoup de bonheur à intéresser son public aux expériences de physique. Le programme des séances futures comporte des leçons d'architecture et des notions élémentaires d'archéologie chrétienne.

Mariage

Le mercredi 18, mariage de M. Philippe Daigneault, fille d'Emilien Daigneault et de Sara Hogue, et Mlle Antonia Nault, fille de Joseph Nault, senior, et de Mélanie Gagné.

Baptême

Joseph-Gérard-Emile-Elie, enfant de M. et Mme Moïse Champagne. Parrain et marraine: M. Aristide Désorcy et Mme Mathilde Grégoire.

• • •

Les 15, 16 et 17, le R. P. Bellerose est allé prêter main-forte à M. l'abbé Gagné pour les Quarante-Heures à Woodridge.

• • •

Tableau d'honneur pour octobre au Couvent

Grade XI: Alphonse Nolin, Germaine Légaré.

Grade X: Simone Légaré, Antoinette Laurin.

Grade IX: Lucie Bisson, Aline Bohémier.

Grade VIII: Aurore Laurin, Estelle Gauthier.

Grade VII: Alice Bernier, Frank Sendall.

Grade VI: Elie Bédard, Agathe Magnan.

Grade V: Gérard Bernier, Thérèse Desautels.

Grade IV: Jeanne Tétrault, Daniel Bohémier.

Grade III: Léontine Desautels, Edouard Desrosiers.

Grade II: (b) Fabiola Bohémier, Jeannette Tougas; (a) Donat Hupé, Thérèse Gauthier.

Grade I: (b) Maurice Désautels, Irma Lacerte; (a) Angèle Tougas, Véronique Bohémier.

SAINTE-ELISABETH

Le dimanche 22 novembre, à 8 h. du soir, nous aurons une partie de cartes, une petite séance avec lunch gratis. L'automobile qu'on fait rafler sera tirée ce soir-là. Entrée gratuite. Tous les amis sont invités.

LORETTE

Décès

Dimanche soir, 8 courant, mourait presque subitement Zélia Leclerc, épouse de Louis Marcoux. Ce fut une douloureuse surprise. Mme Marcoux était venue communier le matin même; elle était revenue à l'église pour entendre la messe. Elle commença à se sentir indisposée dans le courant de l'après-midi; et à 8 h. du soir une forte hémorragie l'emportait. M. le Curé eut tout juste le temps de lui donner l'extrême-onction. Mme Marcoux était toute jeune, n'ayant pas encore atteint ses 21 ans.

Nous prions M. Louis Marcoux et les parents de vouloir bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances.

Coïncidence bien remarquable: le même jour, au prône, M. le Curé avait publié la promesse de mariage entre Léon Marcoux, frère de Louis, et Alice Leclerc, soeur de la défunte; et mercredi, au lieu d'un mariage, nous avions une sépulture dans la même famille.

• • •

Le R. P. Paul Gauthier, S.J., était ici à la Toussaint et le jour des morts.

• • •

En octobre, nous enregistrions deux nouvelles naissances: Marie-Esther-Denise-Cécile Goulet, fille d'Arthur Goulet et de Juliette Lagimodière, née le 19 octobre; Joseph-Charles-Paul, fils de Marcien Arpin et d'Elisabeth Trudeau, né le 21 octobre.

• • •

On annonce le prochain mariage de Gaspard Berri, fils d'Antonio Berri, et de Giuseppina Annovazzi, et Louise Manègre, fille de feu Oscar Manègre et de Dina Perrin.

• • •

Flavien Chaput est à l'hôpital de Saint-Boniface depuis deux semaines, sinon gravement malade, du moins très souffrant. Espérons que les médecins finiront par trouver moyen de le soulager d'un mal dont il souffre depuis plusieurs années.

• • •

Nous avons eu, dimanche dernier, dans la soirée, une très intéressante séance organisée par les Rév. Soeurs à l'occasion de la distribution des prix de français, pour le dernier concours. La parole fut adressée par le Dr Paul Royal, du Cercle local, M. L.-P. Gagnon, de Saint-Boniface, représentant de l'Association d'Education des Canadiens français, et M. le Curé. Voici le petit programme qu'on y remplit:

Duo: "O Canada".

"Une Page de notre Histoire".

Chanson: "Filez, filez, ô mon navire".

Distribution des prix.

Allocutions par M. le Dr Paul Royal et M. le représentant de l'A.E.C.F.M., Saint-Boniface.

"Chez nos grands-pères".

Refrains de chez nous.

Allocution de M. le Curé.

"O Canada".

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Noms des élèves qui ont obtenu les premières places aux concours hebdomadaires:

Grade XI: Helen Bell, Rhoda Saurette, Antoinette Houde.

Grade X: Victorine Gamache, Eileen Shore, Albina Bonin.

Grade IX: Eugénie Montsion, Jean Loire, Antoinette Daoust.

Grade VIII: Catherine Furneau, Léon Tardif, Bella Valcourt.

Grade VII: Gérard Guyot, Hector Montsion, Priscilla Montsion.

Grade IV: André Duhard, Maurice Bissonnette, Albertine Delorme.

Grade III: Henriette Neault, Rose Lagassé, Gonzague Brunel.

Grade II: Irène Montsion, Lucien Gadel, M.-Aurore Neault.

Grade I: Louise Pinette, Alice Loire, Antoine Dupré.

Visite de T. R. Mère Générale

Nos religieuses ont, depuis samedi dernier, la visite de leur T. R. Mère Générale, qui est accompagnée de Rév. Mère Provinciale, ancienne supérieure de Sainte-Rose. Nous leur souhaitons à toutes deux la plus cordiale bienvenue. Les Rév. Mères ont fait une courte visite à l'école et ont fort intéressé les élèves en leur racontant des détails sur les missions de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Indes et du Tonkin. A son retour à la maison-mère à Hastings, la T. R. Mère Générale aura fait le tour du monde.

Convention

Des élèves de l'école supérieure sont allées, vendredi dernier, à Dauphin, rendre un petit programme de chant, à l'occasion de la Convention des instituteurs et institutrices. A en juger par les félicitations qu'elles ont reçues, elles ont fait honneur à l'école de Sainte-Rose. Les religieuses et les élèves tiennent à remercier les dames et les messieurs qui ont eu l'amabilité de mettre leurs chars à la disposition des enfants et des maîtresses. Nos sincères remerciements à Mme Furneau, MM. Duhard, Hemery, Bourgeois, Hurst, J.-B. Maguet, L. Maître, R. Guyot et T. Coulombe.

SAINTE-AGATHE

Cercle et Avant-garde de Ste-Agathe

Notre Cercle de l'A.C.J.C. est toujours bien vivant. Preuve, mardi dernier, il invitait les artistes du Cercle du S.-Coeur de Winnipeg à venir répéter dans notre salle paroissiale leurs deux très amusantes comédies. Tous en ont eu plus que pour leur argent; plusieurs continuent à rire encore des traits spirituels qu'il leur a été donné d'entendre.

Cette soirée récréative au profit des oeuvres de Mgr Villeneuve a rapporté plus de $70. N'est-ce pas là faire de l'action et de la meilleure?

Le 15 novembre, l'Avant-garde avait une de ses plus belles réunions. Il y eut chant approprié des "Petits Apôtres", déclamation par le président, puis lecture des travaux des camarades Gratton, Decosse et Brémaud. Une exposition de cartes postales représentant la vie de saint Tharsicius ne fut pas sans donner un charme spécial à cette assemblée.

LE SECRETAIRE.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

Le huitième et dernier groupe donnera sa soirée le 29 novembre. Il faut espérer qu'il aura un succès lui aussi. Que les amis viennent prendre part à leur partie de cartes!

Mariage Roussin-Landry

M. Alexandre Roussin a uni sa destinée à celle de Mlle Alexandrine Landry. Beau mariage, beaucoup de parents et d'amis à la messe. Le garçon d'honneur était M. Ovide Landry, frère de la mariée; la fille d'honneur, Marie Roussin, soeur du marié. Le déjeuner s'est donné chez les parents de la mariée. Quelques convives choisis y ont assisté avec les hôtes du festin. Les nouveaux mariés s'établiront au village dans l'ancien magasin de Modeste Davignon, propriété d'Alexandre McDougall. Tout le monde leur souhaite bonheur, succès et prospérité dans leur nouvelle vie. A d'autres maintenant de se décider!...

FORT GARRY

Au moment où ces lignes paraîtront, notre bazar battra son plein. Mais que nos lecteurs et amis ne se découragent pas, jeudi est le grand jour! Tous ceux qui aiment la gaieté seront satisfaits, nos "Deux Sourds" leur procureront des occasions de rire! Puis ce soir-là tous ceux qui ont eu la générosité de prendre des billets sur nos magnifiques objets sauront si le sort les a favorisés. A tous nous souhaitons bonne chance!

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur pour octobre à l'école des garçons

Grade XI — Excellence, Leonard Wilson; diligence, Angus Campbell; honneurs, Leonard Wilson.

Grade X — Excellence, Joseph Moreau; diligence, Denis McGrath; honneurs, Joseph Moreau.

Grade IX — Excellence, Adonai Lamoureux; diligence, Lucien Charette; honneurs, Donald Stephen.

Grade VIII — Excellence, Alphonse Girard; diligence, Philippe Olivier; honneurs, Alphonse Girard.

Grade VII — Excellence, Avila Girard; diligence, Henri Trottier; honneurs, John Damon.

Grade VI — Excellence, Léon Trottier; diligence, Isaïe Girard; honneurs, Peter Frankowski.

Grade V — Excellence, Benoit Delisle; diligence, Alfred Lord; honneurs, John Lasakowski.

Grade IV — Excellence, Bruno Cormier; diligence, Léon Gousseau; honneurs, Joseph Andrest.

Grade III — Excellence, Ferdinand Missiaen; diligence, Raymond Villebrun; honneurs, Maurice Zaste.

Grade II — Excellence, Denis Delisle; diligence, Rodolphe Dufort; honneurs, Denis Trottier.

Grade I A — Excellence, Emile Landry; diligence, Ange-Albert Cormier; honneurs, Emile Landry.

Grade I B — Excellence, Roland Very; diligence, Denis Dufort; honneurs, Arthur Carrière.

WINNIPEG

Au Maroc avec Lyautey

"Au Maroc avec Lyautey": tel est le titre de la causerie qui sera donnée, lors de la deuxième soirée de l'Alliance Française, le vendredi 20 novembre, par Mme R. Lacher. Sujet tout à fait d'actualité, en cette année de la grande Exposition coloniale française. La conférencière, qui a voyagé au Maroc, communiquera ses impressions personnelles sur ce pays dont on parle de plus en plus.

Cette soirée de l'Alliance Française sera sous le patronage du Comité des Dames qui a la charge entière du programme. A noter qu'elle se tiendra, non pas à l'Université, mais à la salle des Chevaliers de Colomb, angle des rues Smith et Graham.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Notre thé annuel aura lieu chez Mme James Prendergast, de la rue Assiniboine. L'organisation est en charge de Mme A.-E. Love, assistée de Mmes E. Sumner, L.-P. Roy et A.-J.-H. Dubuc.

Comme ce thé est la fonction sociale la plus importante de l'année, le comité de l'exécutif compte sur une large représentation des membres.

E.-R. B.

Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes Français C.L. — B.E.S.L.

Les Dames Auxiliaires et les Vétérans français remercient sincèrement les dames et les jeunes filles qui ont bien voulu prêter leur concours pour la vente des coquelicots, le mardi 10 novembre. Grâce à leur dévouement et à la générosité de la population, la recette a dû être fructueuse.

Le 11 novembre, jour anniversaire de la signature de l'Armistice, une messe fut chantée à la cathédrale de Saint-Boniface. Après cette cérémonie, une nombreuse assistance se rendit devant le monument érigé à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur. Notre dévouée présidente, Mme de Denus, déposa une couronne au nom des Dames Auxiliaires. M. Gaston Viel, vice-président, en l'absence de M. L. Michel, remit, au nom des Réservistes français, une magnifique couronne offerte gracieusement par un ami de la France, et M. E. Létienne, président de l'Union Nationale Française, déposa une superbe couronne, laquelle avait été généreusement votée par tous les membres, dans un sentiment unanime et patriotique.

Denise GYDE,
Secrétaire.

Légion Canadienne B.E.S.L. Branche Centrale des Réservistes Français

Sous la présidence de M. L. Michel, président, les Réservistes français ont donné à l'hôtel Grange leur banquet annuel d'armistice, le samedi 7 novembre.

Le président a exprimé le plaisir qu'il éprouvait en voyant combien étaient nombreux les membres de l'association à assister à cette commémoration. Il a félicité particulièrement de leur effort ceux des camarades de la compagne qui étaient présents.

Après une agréable soirée, chacun s'est dit au revoir, en se promettant de continuer ce culte du souvenir, en se retrouvant ensemble l'année prochaine à pareille époque.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 NOVEMBRE 1931 NUMERO 25

LA LIBERTÉ

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
BRUNETIERE.

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

LA RELIGION A L'ECOLE

De tout temps l'Eglise a témoigné à l'enfance une sollicitude maternelle et l'a entourée d'un respect quasi-divin. Ne s'est-elle pas constamment attachée à éloigner les périls et les dangers qui menacent l'âme naïve et candide de l'enfant? Et l'un des moyens qu'elle a employés avec une vigoureuse énergie, c'est l'éducation religieuse à l'école. Les Etats qui veulent à tout prix soustraire l'enfant à l'influence bienfaisante et moralisatrice de l'Eglise s'acharnent avec une ténacité diabolique à bannir de l'école l'enseignement religieux.

Laïcisation de l'école — neutralité scolaire — Dieu hors de l'école: autant de maximes fausses dont on reconnait aujourd'hui la nocivité et l'inconséquence.

L'Eglise, sur ce point, n'a jamais fléchi. Elle enjoint aux parents de confier l'éducation de leurs enfants à des maitres catholiques. Ne voit-on pas avec fierté de nombreux catholiques assumer avec générosité la lourde tâche d'ériger et de maintenir des écoles confessionnelles tout à côté des écoles neutres qu'ils soutiennent pourtant de leurs deniers?

Il est consolant de constater que dans divers milieux on revient aux principes de l'Eglise quant à l'éducation.

N'est-ce pas avec plaisir que nous avons entendu, tout dernièrement, un pasteur protestant de Winnipeg réclamer les droits de la religion dans l'éducation de l'enfant? Avec quelle vigueur et quelle conviction il a proposé à 500 instituteurs, en congrès à Saint-Boniface, Jésus comme le modèle du véritable maitre! Il nous a représenté le Christ dans ses courses apostoliques, allant vers les enfants et les attirant à lui par l'amour et la bonté.

De plus, ce pasteur exhortait les instituteurs à imiter Jésus, se préparant dans la solitude, par la prière et le recueillement, à l'enseignement de sa doctrine. Jésus, dit-il, se retirait à la tombée de la nuit sur le sommet des montagnes pour prier, méditer, c'est-à-dire se fortifier et être toujours prêt pour le travail ardu du lendemain. L'instituteur doit s'élever, dit-il, en étudiant et en méditant Jésus.

L'orateur a flagellé ces professeurs de l'enseignement supérieur qui glorifient tout excepté Jésus. S'ils ne veulent pas étudier sa vie comme celle d'un homme-Dieu, qu'ils la mettent au moins au rang des biographies des hommes célèbres qui ont illustré l'histoire!

Renan, cet incroyant notoire, admettait que Jésus était un homme extraordinaire, dit-il. Et, ajoute-t-il, il y a dans les chaires de l'enseignement supérieur des hommes qui ne méritent pas d'y être. L'orateur veut qu'on donne à la religion la part qui lui revient dans la formation de l'enfant. Spiritualiser l'enseignement, élever l'enfant au-dessus de la matière, combattre le matérialisme contemporain: autant de sages avis qui tracent à l'instituteur la méthode à suivre dans son enseignement.

Cette défense de la religion comme facteur principal dans la formation de l'enfant nous fait du bien et nous encourage à persévérer dans notre défense de l'école confessionnelle.

Camille FOURNIER.

De-ci de-là

La "Survivance" entre dans sa quatrième année

La "Survivance", d'Edmonton, vient d'entrer dans sa quatrième année. Nous étions sous l'impression que notre jeune confrère devait être plus âgé... C'est que nous sommes habitué à trouver chaque semaine dans ses colonnes le tableau des activités françaises de l'Alberta dressé avec une précision et une sûreté de main qui, chez les journaux comme chez les hommes, ne s'acquièrent d'ordinaire qu'avec le temps.

Au directeur et à l'administration de la "Survivance", nos félicitations et nos meilleurs voeux confraternels.

La charité à l'oeuvre dans la Saskatchewan

La Saskatchewan française donne en ce moment l'exemple d'un beau mouvement de charité fraternelle. Les cercles locaux du Nord de l'Association Catholique Franco-Canadienne se sont organisés pour venir en aide aux centres du Sud dans le besoin. De divers points, des chars entiers contenant de la farine, des pommes de terre et autres légumes sont dirigés sur les paroisses des deux diocèses de Régina et de Gravelbourg. D'autre part, les catholiques allemands des colonies de Saint-Pierre, de Muenster et de Saint-Joseph font un travail énorme dans le même sens.

Le Conseil législatif de Manitoba

Nous venons de recevoir le texte d'un mémoire de la Société Royale du Canada, lu à la réunion de mai 1931, par M. le juge L.-A. Prud'homme, sur le Conseil législatif de Manitoba.

Ce Conseil, nommé à vie par la couronne, sur le modèle du Conseil législatif de la province de Québec, devait servir de sauvegarde aux intérêts religieux et nationaux de la minorité. Sur les sept membres qui le composaient, quatre étaient catholiques.

"Ce petit sénat en herbe ne servait, en vérité, qu'à enregistrer les lois adoptées par l'assemblée des députés. On convenait généralement dans la province qu'il n'était qu'un ornement respectable sans doute, mais qui ne répondait à aucun besoin."

En 1876, le Conseil passa paisiblement de vie à trépas. La population de la province étant devenue en majorité protestante, la Chambre Haute allait se recruter naturellement parmi les protestants. Dès lors, elle serait impuissante à protéger la minorité catholique. On décida de l'abolir.

La députation française de l'Assemblée législative hésitait cependant à faire ce sacrifice. "Les principaux députés de langue anglaise s'engagèrent alors solennellement à conserver inviolable le principe des écoles séparées et à respecter les droits des catholiques en matière d'éducation, si ces derniers votaient en faveur de l'abolition du Conseil législatif. W.-F. Luxton, l'un des plus brillants députés de la Chambre et directeur en chef du "Free Press", prononça un discours fort remarquable à ce sujet, aux applaudissements de ses collègues. Disons-le à sa gloire, Luxton demeura fidèle à sa promesse. Il défendit avec courage la cause du droit et de la justice... Plutôt que de trahir les dictées de sa conscience, il abandonna la direction de ce journal et renonça à un salaire lucratif."

L'hon. C. Inkster est aujourd'hui le seul survivant de l'ancien Conseil législatif.

Un nouveau deuil frappe le Dr Petitclerc

M. le Dr J.-L. Petitclerc, président général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, qui, il y a quelques semaines, perdait son père, vient d'être de nouveau éprouvé par la mort de sa mère, Mme veuve Louis-Elzéar Petitclerc, décédée à Saint-Augustin, comté de Portneuf, P. Q., à l'âge de 79 ans.

La Liberté prie M. le Dr et Mme Petitclerc d'agréer l'expression de sa vive sympathie.

MADRID, Espagne. — Jean Primo de Rivera, fils de l'ancien dictateur et Andres de Las Marias, chantre de la cathédrale de Madrid, sont sous arrêt. On les accuse d'activités anti-républicaines.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales à Saint-Boniface

Saint-Boniface, le 12 novembre 1931

M. le Directeur,

Dans mon dernier article je mentionnais que la principale cause du fardeau de notre dette était due en grande partie au "boom" de l'immeuble qui, en outre de créer des prix factices, entraina les agents et les propriétaires à exiger des améliorations ou travaux publics coûteux. C'est ce qui a, en définitive, plutôt nuit qu'aidé au progrès. La dépréciation des valeurs immobilières qui s'ensuivit inévitablement étant si rapide que l'équilibre économique ne pouvait se rétablir instantanément; de fait, on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'un rajustement s'effectue d'ici plusieurs années.

Il y a quelque dix ans, une firme de comptables compétents a été chargée de faire une étude de notre service de comptabilité. Un peu plus tard on engageait notre trésorier actuel qui, de concert avec le Conseil, exécuta les recommandations contenues dans cette expertise. Un système entièrement nouveau et moderne fut mis sur pied. Ce système minutieux et précis permet de se rendre compte de notre situation financière exacte en tout temps. Vers la même époque, la Ville est devenue propriétaire de terrains considérables, ce qui ajouta, naturellement, aux complications et au travail de comptabilité. Il a fallu aussi, pour faire face aux différents problèmes légaux qui se compliquaient en conséquence et aux législations successives, établir un service légal permanent. En d'autres mots, ces améliorations dans ces différents services étaient devenues essentielles et contribuèrent beaucoup tant à l'efficacité qu'à l'économie.

L'étude de presque toutes les phases de notre situation économique est intéressante et instructive, mais comme je ne voudrais pas abuser trop de votre hospitalité, je me contenterai de ne toucher qu'à quelques points. Considérons d'abord le tableau suivant concernant la perception des taxes depuis 1925:

	Total prélevé	Courantes	Arrérages	Total
1925	$942,109	$463,036	$210,363	$673,399
1926	840,867	475,393	119,184	594,587
1927	767,294	474,527	167,290	641,817
1928	761,348	509,005	181,622	690,627
1929	775,600	533,272	169,932	703,204
1930	809,850	478,551	144,670	623,221
1931	x817,672	x373,890	x151,031	x524,921

(x—Les neuf premiers mois de l'année.)

Il est clair que si seulement une partie du prélèvement des taxes est perçue, le fardeau des contribuables deviendra plus lourd par la suite. Ceci a été le cas pour plusieurs années. Prenons, par exemple, les chiffres de l'année 1930. Les impôts prévus étaient de $809,850. De ce montant, 73.05% seulement fut perçu durant cette année. Et malgré cela, les prélèvements pour les fins d'écoles, Commissaire Municipal, l'aqueduc (Greater Winnipeg Water District), se chiffrant à $263,797.54, ont dû être payés en entier. Il y avait en plus un déficit dans la perception de taxes d'affaires et autres revenus. En fin de compte, il a fallu, à même les argents actuellement perçus, combler les déficits suivants:

Commission scolaire Saint-Boniface	$31,180.71
Commission scolaire Norwood	38,278.75
Greater Winnipeg Water District	11,506.89
Gouvernement provincial	6,089.96
	$87,056.31

Ceci explique dans une grande mesure pourquoi la Ville n'a pu rencontrer en entier ses obligations envers le Fonds d'Amortissement depuis plusieurs années et que ses problèmes financiers sont en conséquence devenus de plus en plus difficiles à résoudre.

Il faut dire aussi que ces conditions ne s'appliquent pas seulement qu'à Saint-Boniface, même si le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. Presque toutes les villes et tous les villages de l'Ouest canadien souffrent du même mal.

Malgré tous ces contretemps, notre ville sera en mesure de faire au paiement d'obligations, au montant de $273,000, dont l'échéance tombe le 1er juillet prochain.

En traitant du chapitre des dépenses, on remarquera que dans le prélèvement de cette année, le Conseil ne contrôle actuellement que la somme de $224,023.10, soit 26% du budget total. On pourra aussi se demander ce que fait le Conseil à ce sujet. Le tableau comparatif qui suit indique qu'il y a eu une diminution assez sensible durant le cours de ces dernières années:

1928—dépenses contrôlables	$241,024.20
1929—dép. contrôlables	245,139.86
1930—dép. contrôlables	238,511.92
1931—dép. contrôlables	224,023.10

Le Conseil n'a pratiquement pas de juridiction sur la balance du budget, soit 74%, qui représente les obligations fixes. Il doit cependant en faire le prélevé et la perception du mieux qu'il peut.

De cette proportion de 26% du budget ci-haut mentionné, il doit pourvoir à un service de police (qui, quoique limité en nombre, ne laisse rien à désirer au point de vue efficacité); un service de pompiers (qui a été réduit à un minimum compatible avec les exigences des compagnies d'assurances, même alors il compte parmi les meilleurs de cette province); un service de génie civil, en charge et responsable des différentes utilités publiques de cette ville (l'efficacité et l'économie de ce service, bien que les ressources qui doivent l'alimenter soient très limitées, surpassent tout de même celui de plusieurs autres villes de l'Ouest canadien).

Le coût total de ces services ainsi que des autres non moins indispensables, qu'il serait trop long d'énumérer, doit être soldé à même ce 26% du budget.

Ce chapitre comporte aussi d'autres dépenses qui sont, pour ainsi dire, incontrôlables par le Conseil, savoir: assistance publique et frais d'hôpitaux, même si ces derniers étaient moins élevés que dans d'autres villes, vu que nous n'avons pas à suppléer au budget des hôpitaux, comme nous serions sans doute appelés à le faire dans le cas d'hôpitaux municipaux. Nous devons toutefois, comme toutes autres municipalités, payer les frais statuaires pour le traitement de nos malades indigents.

Qu'on me permette de réitérer ma demande aux intéressés de bien vouloir étudier le détail budgétaire et du taux de la taxe au verso de leur compte de taxes.

Comptant encore sur votre bienveillance, je reviendrai, dans votre prochain numéro, traiter de nos efforts pour venir en aider aux chômeurs.

Veuillez agréer mes remerciements anticipés.

D. CAMPBELL,
Maire.

Affaires scolaires à Saint-Boniface

Saint-Boniface, le 12 novembre 1931

Monsieur le Directeur,

A Saint-Boniface comme ailleurs, quand le temps des élections approche, les contribuables commencent à s'enquérir de quelle façon les argents perçus en impôts sont dépensés et, alors, il m'a paru opportun de vous adresser cette lettre que je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier dans votre journal.

L'administration des écoles de Saint-Boniface, tout comme l'administration municipale, est sujette à la critique des gens qui, pour passer le temps je suppose, se font une pratique de critiquer. Il y a même des contribuables qui, pour se faire du capital électoral, disent, sans y ajouter aucune autre explication, que la taxe scolaire est beaucoup plus élevée à Saint-Boniface qu'à Norwood. En effet elle l'est, mais avant d'en tirer une conclusion, il faut considérer tous les faits de cette question sans cesse agitée.

Le taux de la taxe scolaire pour le district de Saint-Boniface est de $16.21 par $1,000 d'évaluation, tandis que dans le district de Norwood le taux est de $11.42. Pourquoi cette différence? C'est que Norwood a pour source de perception de sa taxe scolaire des propriétés immobilières évaluées à $8,230,930, tandis que St-Boniface n'en a que pour $6,478,820, soit $1,752,080 de moins. Si Saint-Boniface possédait la même source de revenu que Norwood, le taux de la taxe scolaire, pour la perception de notre levée de $150,000, serait de $12.75 par $1,000 au lieu de $16.21 tel qu'à présent.

De plus, en matière d'administration scolaire, il faut considérer le nombre d'enfants à qui nous procurons l'éducation. Or, d'après les rapports des écoles, classés au département de l'instruction publique, il y a eu, pour l'année scolaire 1930-1931, un enregistrement de 2,151 enfants dans les écoles de Saint-Boniface, tandis qu'à Norwood l'enregistrement ne s'est élevé qu'à 1,573, soit 578 enfants de moins qu'à Saint-Boniface.

Maintenant, voyons ce que coûte, "per capita", l'instruction dans les municipalités suivantes:

Winnipeg	$78.95
Norwood	59.75
East Kildonan	55.50
Saint-Boniface	47.40
St. James	39.00
West Kildonan	38.00

Au sujet de St. James et de West Kildonan, je dois faire remarquer que, par un arrangement spécial, ces deux districts scolaires n'ont rien à payer sur le capital de leurs débentures et, en outre, ne payent que 4% d'intérêt. C'est là l'explication du taux comparativement bas de leur instruction, "per capita". Mais pour revenir à la comparaison de nos deux districts scolaires, on verra, d'après les chiffres donnés ci-haut, que l'instruction, à Saint-Boniface, coûte, par enfant, $12.35 de moins qu'à Norwood.

La question des salaires payés aux instituteurs est aussi souvent débattue et, à ce sujet, je vais me contenter de donner la moyenne de salaire annuel, par instituteur, dans les districts scolaires suivants:

Norwood	$1,619.50
St. James	1,327.00
East Kildonan	1,272.00
West Kildonan	1,268.00
Saint-Boniface	1,239.20

La conclusion de tout ceci, c'est qu'au point de vue financier, l'administration des écoles du district de Saint-Boniface se compare favorablement avec celle de tous les districts scolaires importants qui nous entourent, sans en excepter la ville de Winnipeg.

Maintenant, au point de vue de l'enseignement, nos écoles nous ont toujours donné lieu d'être fiers. Nos filles des grades supérieurs ont régulièrement passé leurs examens avec succès et même avec honneur. Il en a été ainsi pour nos garçons. Plus que cela, cette année, un élève de l'école Provencher a gagné la "Isbister Scholarship", ce qui est un des plus hauts honneurs décernés aux élèves du IIe grade dans les écoles publique de la province.

Je crois, monsieur le directeur, que les renseignements donnés dans cette lettre sont de nature à satisfaire le plus exigeant et que les contribuables de l'arrondissement scolaire Saint-Boniface devront en conclure que leurs écoles sont administrées d'une manière satisfaisante.

A l'avance, monsieur le directeur, je vous remercie de la faveur que vous me ferez en publiant cette lettre.

Votre tout dévoué,

J.-A. MARION,
Président de la Commission Scolaire, St-Boniface.

Livres à lire

L'offensive soviétique

Au cours d'un récent voyage aux Etats-Unis, M. René Hentsch, banquier à Genève, membre de la Chambre de Commerce internationale, a été appelé plusieurs fois à traiter devant les hommes d'affaires américains des relations avec la Russie. Il s'est attaché en premier lieu à bien placer la question dans son cadre général, c'est-à-dire montrer ce qu'est le communisme: l'aboutissement de la socialisation de toutes choses et par quels moyens il entend triompher: la révolution mondiale.

Cela étant établi, est-il de l'intérêt des hommes d'affaires étrangers de favoriser, par leurs relations avec la Russie, un tel mouvement? C'est le problème que M. Hentsch aborde en deuxième lieu.

De retour en Europe, il a bien voulu, à la demande du Bureau permanent de l'Entente internationale contre la IIIe Internationale résumer ses causeries dans un texte unique. C'est ce travail que l'Oeuvre des Tracts croit utile d'offrir à ses lecteurs canadiens. La brochure ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6 le cent port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Les troubles scolaires dans la Saskatchewan

La province de Québec a l'attention attirée depuis quelque temps sur une des provinces de l'Ouest, la Saskatchewan. Nos coreligionnaires y sont menacés dans leurs droits. Déjà des mesures gouvernementales mettent en danger dans certains districts l'enseignement religieux à l'école.

Quelle est au juste la situation? Et comment pourrait-on y remédier? C'est ce qu'un missionnaire de l'Ouest parfaitement au courant de ce qui se passe chez lui essaie actuellement de nous apprendre. Le R. P. Tavernier, O.M.I., parcourt, ce mois-ci, la province de Québec. Il donne des conférences un peu partout. A l'action de la parole, il a cru bon de joindre celle de la plume. Et voilà pourquoi il publie dans la collection de l'Oeuvre des Tracts une brochure intitulée "Les Troubles scolaires de la Saskatchewan". Ces pages sont à lire pour qui veut être au courant de ce nouveau chapitre de l'histoire du mouvement scolaire au Canada. Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, $6 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

WASHINGTON. — Dino Grandi, ministre italien des affaires étrangères, et sa femme sont arrivés lundi à Washington en visite diplomatique.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le Manitoba suivra l'exemple de l'Ontario

L'hon. W.-J. Major, procureur général de la province, a décidé que des poursuites semblables à celles qui ont emmené la condamnation de huit communistes à Toronto seront entreprises dans la province.

C'est aux autorités municipales et à la police d'accumuler les témoignages.

Le maire Ralph Webb, qui est aussi président de la Commission de police de Winnipeg, a annoncé qu'il presserait le gouvernement provincial d'entreprendre les poursuites.

Un emprunt canadien

Ottawa. — Le Dominion du Canada offrira sous peu au public canadien, probablement le 23 novembre, une émission de débentures, sous le nom de "l'emprunt de service national du Dominion du Canada".

Il était rumeur, depuis quelque temps, que le gouvernement ferait un emprunt, mais la déclaration officielle à cet effet a été faite par le premier ministre R.-B. Bennett avant son départ d'Ottawa jeudi soir.

Monument à Edison

West Orange, N.-J. — Mme Edison, veuve de l'illustre inventeur décédé récemment, a approuvé le projet d'un monument mondial de 10 millions de dollars élevé à la mémoire de son mari. Ce monument, qu'on veut ériger au sommet d'Eagle Rock, dominera la demeure d'Edison dans Llewelyn Park et sera visible de plusieurs milles à la ronde. Il consistera, au centre, en une haute tour surmontée par une lumière perpétuelle sur laquelle se guideront les aviateurs de la région new-yorkaise. Les plans et devis seront mis au concours.

Le Canada va fabriquer sa propre monnaie

Ottawa. — A partir du mois prochain, le Canada aura la direction absolue de l'Hôtel de la Monnaie. Depuis de nombreuses années, l'Hôtel canadien de la Monnaie était une succursale de l'Hôtel anglais de Londres. A la dernière session, la Chambre des Communes a voté une loi par laquelle la direction de l'Hôtel des Monnaies d'Ottawa revient au gouvernement canadien. Cette décision vient d'être ratifiée officiellement par une proclamation royale imprimée dans la "Gazette" de Londres où il est écrit que l'Hôtel des Monnaies de Londres abandonne la direction de sa succursale canadienne.

Le ministère des finances a déclaré officiellement qu'il n'apporterait aucun changement à l'administration de l'Hôtel des Monnaies, malgré le transfert qui vient de s'effectuer. Le Canada devra voir lui-même désormais à la fabrication de ses pièces de monnaie.

Jubilé d'or du R. P. Dozois, O.M.I.

Le T. R. P. Nazaire-Servule Dozois, O.M.I., assistant du supérieur général depuis 1904, célébrait récemment à Rome le 50ème anniversaire de son ordination sacerdotale. Ce distingué religieux n'est pas un inconnu au Canada. Il fut successivement supérieur à Ville-Marie, supérieur, procureur et provincial à Montréal.

Vingt wagons de betteraves

D'après M. T.-P. White, surintendant du service des wagons au Canadien National, plus de 20 wagons de betteraves provenant de Saint-Norbert, de Stockport et de Moore, dans le Manitoba, sont passés par Winnipeg à destination de raffineries américaines.

M. Laval n'a fait aucune promesse

Paris. — M. Pierre Laval, président du Conseil, a déclaré devant les membres des commissions des affaires étrangères et de la finance de la Chambre des députés, qu'il n'avait fait, dans ses entretiens avec le président Hoover, aucune promesse au sujet des réparations, mais qu'il avait déclaré au contraire que le parlement français avait le dernier mot à dire en la matière.

Il a dit avoir déclaré au président des Etats-Unis que le moratorium Hoover ne donnerait pas d'aussi bons résultats qu'un moratorium appliqué conformément au plan Young. La France ne pouvait pas ouvrir de nouveaux crédits à l'Allemagne en ce moment-ci, a-t-il ajouté, et la France aimait mieux attendre le rapport des experts chargés de se rendre compte des capacités de paiement de l'Allemagne avant d'étudier de nouveau la question.

D'un autre côté, il s'est déclaré enchanté d'avoir pu parler de dettes et de réparations à coeur ouvert avec le président Hoover.

Gandhi rejette l'entente

Londres. — A une séance de comité de la conférence indienne, le chef nationaliste Gandhi a rejeté l'entente communale conclue entre les musulmans et les plus petites minorités indiennes. Affirmant que les nationalistes qu'il représente constituent au moins 85 pour cent de la population totale de l'Inde, Gandhi a dit qu'il est surpris que le premier ministre MacDonald ait pu affirmer que l'entente était acceptable à 46 pour cent de la population indienne.

On purge la Corse de ses bandits

Ajaccio, Corse. — Soixante-dix personnes ont été arrêtées et deux villes ont été occupées jusqu'à date par les gendarmes français envoyés ici pour mettre fin au banditisme.

Les gendarmes, qui sont au nombre de 1,500 avec des mitrailleuses, des automobiles blindées et des chiens policiers, ont été envoyés sur l'ordre du Président du Conseil de France pour débarrasser l'île des bandits qui, depuis quelques semaines, ont commis de nombreux vols et assassinats.

L'affaire la plus grave s'est produite le 2 novembre lorsque le chef bandit Caviglioni et deux gendarmes furent tués et deux autres officiers blessés dans une bataille près du village de Balogna. Maria, la soeur du brigand, est au nombre des personnes qui ont été arrêtées.

Une nouvelle langue universelle

Le professeur Zachrisson, d'Upsola, a exposé, à Berlin, les grandes lignes d'une nouvelle langue universelle qu'il préconise et qui est basée sur l'anglo-saxon. Partant de la constatation qu'un tiers environ du globe parle ou comprend l'anglais, le professeur suédois se propose de simplifier la graphie de l'anglais et de l'adopter à la prononciation. A cet effet, il a imaginé une orthographe nouvelle. La langue universelle s'appellera l'"anglic".

La récolte des céréales

Washington. — L'attaché agricole des Etats-Unis à Berlin a câblé, dans son rapport hebdomadaire, que le gouvernement soviétique n'a obtenu que 82 pour cent des emblavures d'automne qu'il demandait, ce qui constitue 87 pour cent des emblavures de l'automne 1930. Selon cet observateur, le gouvernement soviétique n'avait obtenu, le 25 octobre, que 54 pour cent de la quantité de céréales qu'il voulait obtenir pour l'année et 30 pour cent de celle qu'il voulait obtenir pour le mois. Depuis longtemps déjà les rapports des observateurs indiquent que le gouvernement soviétique a de plus en plus de difficulté à obtenir des céréales de ses exploitations agricoles.

Les prix des céréales à Winnipeg et à Chicago continuent de monter rapidement et la difficulté qu'éprouve le gouvernement soviétique est l'un des principaux facteurs de cette hausse.

D'autres rapports indiquent que les emblavures argentines sont tombées de 21,283,000 acres à 17,295,000.

En outre, on prévoit que la production du blé dans 38 pays atteindra cette année un total de 3,074,037,000 boisseaux, alors que le total de l'année dernière a été de 3,188,238,000 boisseaux. Cela aussi permet de conjecturer une amélioration de la situation mondiale.

Diminution de la production mondiale du blé

On évalue la récolte de blé dans le monde à 180,000,000 de boisseaux au dessous du chiffre de l'année dernière. Dans ce total on ne comprend pas la production de la Chine ni de la Russie.

La récolte de l'Europe n'a pas changé, celle de l'Amérique est en diminution de quelque 100,000,000, celle de l'Argentine, de l'Asie et de l'Australie représentent la diminution qui existe entre les chiffres de cette année et ceux de l'année précédente. La production européenne est de 1,381,000,000 de boisseaux, celle de l'Amérique du Nord de 1,171,000,000, celle de l'Asie de 380,000,000.

SAINT-BONIFACE

A l'hôtel de ville

Vendredi dernier ont eu lieu les nominations municipales.

Son honneur le maire Campbell ne rencontra aucune opposition. Il a été élu par acclamation. Voici la liste des candidats aux différents échevinages.

Quartier No 1: MM. Nicholas Pirotton, Jean-P. Gerbaud, W. Poszkowski.

Quartier No 2: MM. Roméo Pelletier, Joseph Van Belleghem, Dr A.-W. Holden, J.-T. Hébert.

Quartier No 3: Terme d'un an, MM. Henri d'Eschambault et S. Nault; terme de deux ans, MM. J.-C. Mathieu, P. Buote et A. Lanthier.

Quartier No 4: MM. D. Suffield et E. Hansford.

Quartier No 5: MM. G. MacLean et Thos Wilson.

A la Commission scolaire, les candidats sont les suivants: Saint-Boniface: MM. Henri Constant, J.-G. Doutre, C.-E. Gaudette et J.-A. Marion (deux doivent être élus); Norwood: MM. Charles Long, Geo. Wright, A. McFarlane, H. Davidson, Robert Guthrie (deux devront être élus).

La réunion du conseil de lundi dernier a été particulièrement mouvementée. L'échevin Bérubé a soulevé une question qui a suscité un intérêt particulier. Il a exigé que l'on fit une enquête dans le but d'examiner le département de l'ingénieur, M. Meindl. M. Bérubé s'est fortement élevé contre les agissements de l'ingénieur de la ville qui, dit-il, distribue les travaux à son gré et ne s'occupe pas des ordres du conseil.

A la suite d'une enquête faite dans le département de M. Meindl, celui-ci a été exonéré de tout blâme.

Les élections municipales

Comme on le voit, les candidats ne manquent pas. Notre vote se fera sentir surtout aux quartiers 2 et 3, cette année. Il est excessivement important que notre influence au conseil de ville se perpétue. Les électeurs de langue française du 27 courant devront se souvenir de cette importante obligation. Il s'agira de bien choisir. Que les candidats fassent des promesses, c'est naturel. Tous ont fait, font et feront des promesses auxquelles personne ne croit trop. Tout de même, nous avons un moyen de juger du sérieux des candidats. Quels sont ceux qui, dans le passé, se sont dévoués à la chose publique, qui ont travaillé aux intérêts de leur race? Quel a été leur succès en affaires, leur probité, leur conduite morale? Ont-ils de l'expérience des affaires municipales? L'on ne peut s'improviser échevin, pas plus que député ou sénateur. Il faut des états de service et il ne suffit pas de se croire capable ou d'être le candidat d'un clan ou d'une faction.

Nous demandons aux électeurs du Quartier 2 d'être particulièrement sur leurs gardes et d'envoyer au Conseil le candidat qui donne les garanties les plus solides au point de vue national.

Assemblée de contribuables

Les commissaires d'école ont annoncé une importante assemblée pour jeudi soir courant, le 19, à l'Académie Provencher. Les commissaires rendront compte aux électeurs de leur administration. Les candidats, échevins et commissaires, ainsi que le public, sont invités à cette assemblée qui commencera à 8 h.

Inauguration du pont de Norwood

L'inauguration officielle du nouveau pont de Norwood aura lieu samedi prochain, à 3 h. de l'après-midi. Elle sera présidée par l'hon. G. Robertson, ministre des travaux publics. Le premier ministre Bracken et les maires des deux villes seront présents. Le public est invité à assister à la cérémonie.

Candidats à l'Echevinage

Quartier No 3

Choisis par un groupe de Citoyens influents du Quartier

Joseph Mathieu	Henri d'Eschambault
Sertisseur de diamants	Ex-échevin AGENT
Proposé et secondé par	Proposé et secondé par
J.-B. POITRAS	CAMILLE GUILBAULT
J.-P. BERTRAND	W.-J. GRAY
LUDGER ROUX	JOSEPH BOURGEAULT
ULRIC LAMBERT	CHARLES BEAULIEU
JOSEPH BOUX	E. DUMONT
RAYMOND ROY	P. RAIMBAULT

Les Electeurs du Quartier No 3

Des électeurs du Quartier 3, appartenant à toutes les classes, se sont réunis afin de choisir les représentants auxquels ils désirent confier les intérêts de leur quartier et par là ceux de la cité tout entière.

C'est une besogne difficile et délicate. Il faut y apporter de la sincérité et de la perspicacité. C'est pourquoi plusieurs assemblées ont été tenues. Et c'est à la suite de longues et sérieuses délibérations que ces citoyens, animés d'un véritable esprit public, ont choisi MM. Henri d'Eschambault et Joseph Mathieu.

C'est avec confiance que nous vous présentons les candidats de notre choix. Nous leur reconnaissons les qualités et les aptitudes requises pour remplir efficacement et consciencieusement les devoirs et les fonctions inhérents aux postes que nous voulons leur confier.

Pour atteindre notre but il nous faut compter sur l'appui et l'aide de tous les électeurs du quartier. Nous espérons qu'au jour du scrutin vous ratifierez notre choix.

La première question que pose l'électeur: Quel est le programme de vos candidats? Les programmes sont souvent des projets irréalisables, servant tout au plus à capter la confiance et le vote d'électeurs peu avertis. Ce que nous attendons de nos candidats lorsqu'ils détiendront leur mandat, c'est qu'ils soient vigilants et assidus et donnent à l'administration de la Cité toute l'énergie et toute l'attention qu'on est en droit d'attendre d'administrateurs sérieux et honnêtes.

En temps de crise, l'économie c'est le cri de ralliement. Sans doute nos candidats préconiseront l'économie — mais non pas une économie qui se contente de diminuer les frais sans se soucier des conséquences. L'économie saine, raisonnable, consiste à surveiller de très près les fonds publics et à obtenir pour la Cité, comme pour toute corporation privée, la pleine valeur des deniers dépensés. C'est la mission de nos représentants de sauvegarder les intérêts des contribuables, ce qui veut dire dans la pratique d'alléger en autant que faire se peut le fardeau des impôts.

Le chômage est le problème de l'heure — tous les esprits avertis travaillent sans relâche à la résoudre. Notre Cité n'est pas à l'abri de la crise qui sévit dans le pays. Nous avons des citoyens qui attendent du travail et que le sort de leurs familles inquiète.

Le devoir de nos échevins est tout tracé: procurer du travail aux chômeurs, s'assurer le concours des gouvernements provincial et fédéral, obtenir pour la Cité la part de subsides à laquelle elle a droit d'après sa population et ses besoins, répartir les travaux avec justice, éviter la partialité.

Nous le savons, les candidats que vous nous aiderez à élever ont à coeur le bien-être de tous les citoyens. Le chômage sera une de leurs premières préoccupations. Déjà ils ont mis à l'étude un projet d'association des électeurs du Quartier 3. Ils veulent être renseignés sur les besoins de leur arrondissement et ne rien laisser au hasard. Ce projet s'exécutera immédiatement après les élections et recevra sûrement l'encouragement de tous les électeurs.

Nos candidats n'oublient pas non plus les enfants. Jusqu'ici qu'avons-nous fait afin de leur assurer de saines récréations? Que faisons-nous des terrains inoccupés appartenant à la ville? Ne pourrions-nous pas en mettre quelques-uns à leur disposition? Terrains de jeu, patinoires, etc.

N'est-ce pas un sujet qui s'impose à l'attention de tous? Les frais? Rien d'exhorbitant. Et quel rendement! La protection de l'enfance vaut quelque chose et nous n'avons pas le droit de mesquiner.

Nos candidats ont donc un programme. Ce n'est pas une série de promesses en l'air. Tout ce qu'ils préconisent peut se réaliser. Ils tiendront parole.

Votez pour D'ESCHAMBAULT et MATHIEU

LE COMITE.

L'ECHEVIN

ROMEO PELLETIER

Echevin sortant de charge

Candidat officiel de la Ligue Civique dans le

QUARTIER No 2

A la tombe de Riel

Dimanche dernier les amis de Riel se sont réunis à sa tombe pour commémorer l'anniversaire de la mort de Riel. Mgr Jubinville assistait avec un grand nombre de patriotes. Après la récitation de prières, M. L.-P. Gagnon parla du grand mouvement de 1870 et du rôle de Riel. M. Guillaume Charette adressa également la parole et dit les mérites du héros mis à mort pour son patriotisme. M. Samuel Nault déposa des fleurs sur la tombe de Riel. Il fut décidé de décorer la tombe de Riel désormais au mois de mai et d'y joindre la décoration des tombes de M.-Anne Gaboury et Ambroise Lépine.

Réunion des Anciennes Elèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph

La réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph aura lieu le dimanche 22 novembre, à 3 h. 45. Cette fête annuelle promet d'être fort intéressante. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Mgr Jubinville, un goûter sera servi dans les salons de l'Académie. Un compte rendu des activités de l'année sera lu par Mme E. Houde. Mlle Baril, présidente, donnera lecture à son tour des échos du congrès biennal de juin dernier à Ottawa. Mlle Jeanne Painchaud, trésorière, présentera le rapport financier de l'année écoulée.

On procédera à l'élection des officières de l'Amicale.

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées par la présente.

LA SECRETAIRE.

Le Cercle d'étude de l'A.F.A.C.C.

La réunion du Cercle d'étude fixée au troisième mercredi de chaque mois n'aura pas sa séance cette semaine, à cause de l'assemblée annuelle de l'Amicale qui est annoncée pour dimanche prochain.

LA SECRETAIRE.

Suite de Saint-Boniface, page 5

Mon Programme

Avec l'idée dominante de favoriser le progrès et la prospérité de notre ville

Je m'engage:

A m'efforcer d'attirer d'autres établissements industriels ainsi que de nouveaux contribuables, afin de convertir nos terrains vacants en propriétés de rapport.

A exercer tous mes efforts pour obtenir encore d'autres travaux publics tant pour enrayer le chômage que pour améliorer l'aspect matériel de notre ville.

A seconder tout projet pratique et réalisable visant à l'économie sans préjudice à l'efficacité.

A travailler à l'établissement de parcs publics et de terrains de jeux.

A favoriser comme mesure fédérale la construction d'un quai le long de l'avenue Taché pour endiguer les eaux de la rivière Rouge au confluent de l'Assiniboine.

A aider fidèlement et diligemment notre conseil de ville dans l'exercice de ses travaux et l'accomplissement de ses obligations édilitaires.

PIERRE-H. BUOTE, candidat à l'échevinage, Quartier 3 (2 ans)

SAINT-BONIFACE

Cercle Sainte-Elisabeth

Voici la liste des heureux gagnants de la dernière partie de cartes et de leurs généreux donateurs:

Pour les dames: 1er prix, don de M. et Mme N. Suarez, gagné par Mme W. Boucher; 2ème prix, don de Mme H. d'Eschambault, gagné par Mme E. Léonard; 3ème prix, don de Mlle A. Prud'homme, gagné par Mme D.-E. Viau.

Pour messieurs: 1er prix, don de M. et Mme N. Suarez, gagné par Mme J. Rodrigue; 2ème prix, don de M. de Moissac, gagné par Mlle Rose Landreville; 3ème prix, don de Mme L. Bétournay, gagné par Mme Jos. Martin.

Prix d'entrée, don d'un ami, gagné par Mme J. Raimbault.

Il nous fait grand plaisir de constater que chaque partie de cartes nous amène un plus grand nombre d'assistants. Nous remercions nos sympathiques amis de cet encouragement, ainsi que tous ceux qui nous fournissent de l'aide de quelque façon. Mme A. Lafrance mérite des félicitations et un ardent merci pour le succès de cette dernière soirée que lui a valu son dévouement.

La quatrième partie de la première série aura lieu le jeudi 26 novembre.

A. G.-RAYMOND.
Secrétaire.

Cercle Molière

Il y aura réunion mensuelle du Cercle samedi prochain, 21 novembre. Le programme, organisé par Mlle Irène Benoist, promet d'être très intéressant. Il y aura, outre une comédie, plusieurs numéros variés. Tous les membres sont priés d'y assister. Qu'ils amènent leurs amis!

Mariage

Le 11 novembre — Edmond-Albert Lavallée, fils de Joseph Lavallée et de Marie Pagé, de Pine Falls, et Hermine Lafrance, fille de François Lafrance et de Flavie Arsenault, de Pine Falls.

Baptêmes

Le 8 novembre — Marie-Yvonne-Delima, née le 30 octobre, enfant de Joseph Perreault et de Bernadette Letendre. Parrain, J.-B. Letendre; marraine, Anna Perreault.

Le 8 novembre — Bernard-Adrien-Lucien-Joseph, né le 4, enfant de Lucien Beaulieu et de Dorilda Beaudet. Parrain, Thomas Beaulieu; marraine, Mme Emelia Gay.

Le 8 novembre — Toussaint-Gabriel-William-Joseph, né le 1er novembre, enfant d'Edmond Daignault et de Cécile Defosse. Parrain, Gabriel Charbonneau; marraine, Eva Lamirande.

Le 15 novembre — Marie-Thérèse-Eléonore, née le 11, enfant d'Eugène Bourgeault et de Marie Beaulieu. Parrain, Emile Beaulieu; marraine, Angelina Beaulieu.

Le 15 novembre — Joseph-Youville-Adolphe-Richard, né le 28 octobre, enfant de Philéas Labossière et de Violet Henderson. Parrain et marraine: Walter Boucher et son épouse.

Sépulture

Le 10 novembre — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, Edmond Nadeau, époux de Marie-Malvina Lambert, décédé le 6, âgé de 86 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Rien de bien saillant au Collège de ce temps-ci. Tout y est un peu morne, comme dans la nature; et nos trois patinoires attendent avec non moins d'impatience que les élèves la venue d'un hiver qui tarde.

• • •

Deux de nos équipes de ballon au panier ont ajouté une nouvelle victoire à leur crédit, nos "senior" en triomphant de la vaillante équipe du Cercle La Vérendrye, et nos "midgets" dans leur première rencontre avec ceux de la Cathédrale.

Ces joutes, de plus en plus intéressantes, attirent au Collège tous les dimanches après-midi un nombre croissant de spectateurs enthousiastes, et, nous l'espérons, ce n'est là qu'un prélude à ce que nous verrons quand la ligue paroissiale de gouret aura recommencé ses activités.

Lauréats d'octobre

Philosophie II — Excellence: Paul Dugal et Albert Sylvestre. Diligence: Albert Sylvestre et Paul Dugal. Honneurs: Paul Dugal.

Philosophie I — Excellence: Adrien Jacques et Edouard Augé. Diligence: Adrien Jacques et Joseph Joubert. Honneurs: Edouard Augé.

Rhétorique — Excellence: Georges Ramaekers et Louis Gauthier. Diligence: Michel Saint-Jacques et Paul-Bernard Brunet. Honneurs: René Jutras.

Belles-Lettres — Excellence: René Létienne et Hilaire Gagné. Diligence: Hilaire Gagné et Yves Rocan. Honneurs: René Létienne.

Versification — Ecellence: Arthur Lacerte et Léopold Labossière. Diligence: Arthur Lacerte et Léopold Labossière. Honneurs: Léopold Labossière.

Méthode — Excellence: Joseph Burley et Louis Lhaie. Diligence: Aimé Desrochers et Auguste Arnal. Honneurs: Joseph Brunet et Aimé Desrochers.

Syntaxe — Excellence: Philippe Jean et Maurice Bourgouin. Diligence: Georges Lambert et Jean Doll. Honneurs: Léo Rémillard et Georges Lambert.

Eléments Latins "A" — Excellence: Wilfrid Langevin et Léon Beaudry. Diligence: Henri Boucher et Wilfrid Langevin. Honneurs: Wilfrid Langevin.

Eléments Latins "B" — Excellence: Roy Bellefeuille et Claude Sumner. Diligence: Roy Bellefeuille et Arthur Barnabé. Honneurs: Adrien Leclaire.

Senior Commercial — Excellence: Louis Vermette et Lucien George. Diligence: Norbert Guertin et Louis Vermette. Honneurs: Lucien George.

Junior Commercial — Excellence: Edgar Lebleu et Henri Monnier. Diligence: Edgar Lebleu et Henri Monnier. Honneurs: Henri Monnier.

Eléments Français — Excellence: Thomas Adams et Hervé Delisle. Diligence: Thomas Adams et Hervé Delisle. Honneurs: Thomas Adams.

English Preparatory — Excellence: Edmond Dufresne et Edouard Chauvin. Diligence: Edouard Chauvin et Jacques Bibeau. Honneurs: Jacques Bibeau.

Les dernières élections québecoises

Québec. — Le rapport sur les dernières élections générales vient d'être publié.

On y voit que 199 candidats ont été régulièrement présentés dont 4 dans un district, trois dans 17 et 2 dans 72. Trois des candidats se sont désistés avant le jour du scrutin.

Les listes en vigueur lors de la dernière élection générale portaient 639,-636 noms, soit 71,998 de plus que celles qui ont servi à l'élection générale de 1927.

Il y a eu 489,695 votes donnés, soit 272,487 aux libéraux et ministériels et 216,404 aux conservateurs et oppositionnistes et 804 à d'autres. Les libéraux ont recueilli 55.6 pour cent du vote total, soit 43 pour cent du total des inscriptions, tandis que les conservateurs ont recueilli 44.2 pour cent du vote total, soit 34 pour cent du total des inscriptions.

4,181 Américains s'établissent au Canada en trois mois

Le courant qui portait les Canadiens de l'autre côté de la frontière, a changé de direction. Ce n'est plus les Canadiens qui vont tenter fortune "en Amérique", ce sont les Américains qui viennent chez nous.

Durant les derniers trois mois, juillet, août et septembre, pas moins de 4,181 Américains sont venus s'établir au Canada. De ce nombre, 1,243 étaient de descendance anglaise, 473 de descendance irlandaise et 490 de descendance écossaise. Durant la même période, 2,965 immigrants nous sont venus des Iles Britanniques. Les Irlandais étaient au nombre de 212, les Anglais étaient 1,112, les Ecossais 443 et les Gallois 46.

Les règlements de l'immigration, qui sont rigoureusement observés, stipulent que ces nouveaux citoyens doivent avoir assez d'argent, en venant ici, pour se soutenir pendant une année au moins.

Vieillard assassiné

Medicine Hat, Alta. — Dans sa cabane de la banlieue de Medicine Hat où il vivait seul, John Goddard, 75 ans, a été assassiné avec une hache. Des amis ont trouvé son cadavre, recouvert d'un drap et d'une couverture de lit. Il avait la tête ouverte. Une hache maculée de sang, qui paraît avoir été l'instrument du meurtre, a été trouvée par la police au dehors de la cabane. On ne sait pas encore quel put être le mobile du crime.

Goddard, célibataire, qui vivait seul dans sa cabane depuis plusieurs années, passait pour assez en moyens, bien qu'il vécut modestement. La police a trouvé dans la cabane 30 sous et une montre d'or.

ASSEMBLÉE

Une assemblée des contribuables de l'Arrondissement Scolaire No 1188, comprenant une partie du quartier No 1 et des quartiers Nos 2 et 3, de la ville de Saint-Boniface, est convoquée pour le jeudi 19 courant, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, à 8 h. du soir.

Les candidats qui ont été mis en nomination comme Commissaires d'école et Echevins sont invités à l'assemblée et à y porter la parole, s'ils le désirent.

L'assemblée est convoquée par les Commissaires d'école sortant de charge.

LE MARCHE

17 NOVEMBRE 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Veaux engraissés—	
Bonnes et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.00—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$2.75—$3.25
Moyennes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$ .50—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$1.75—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches laitières	$35.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.75
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$5.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19½—$ .20
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .40
Premiers	$ .35
Poulettes	$ .30
Seconds	$ .23
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.65
2 sacs de 49 livres	$2.70
4 sacs de 24 livres	$2.80
Alimentation—	
Son, La tonne	$17.00
Moulée, La tonne	$18.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin— Pour foin sur voie. Bonnes conditions. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$15.00—$16.00
Mil. No 2	$14.00—$15.00

AUX ELECTEURS DU QUARTIER 2

Votez pour

JOSEPH-G. VAN BELLEGHEM

Né et élevé à St-Boniface, Man.

Cher Monsieur ou Madame,

Je sollicite respectueusement votre vote pour les élections du 27 novembre prochain. Je me dévouerai tout particulièrement à la défense des intérêts des électeurs du Quartier deux.

Je recommande le développement systématique et progressif de votre ville par l'application des principes fondamentaux, tout en tachant d'amener de nouvelles industries dans Saint-Boniface.

Je recommande l'émission de contrats locaux aux citoyens de Saint-Boniface en autant que les soumissions soient acceptables. Je recommande en même temps d'autres ouvrages publics dans l'intention de remédier à la situation actuelle.

Je recommande la construction d'un mur de retenue, le remplissage de la rive est de la rivière Rouge le long de l'avenue Taché, ainsi que l'élargissement de cette avenue, à titre de secours aux sans-travail. Je suis parfaitement au courant des questions ouvrières, ayant été dans la construction durant les onze dernières années, et vous promets tout mon support pour la sauvegarde de vos intérêts.

Je recommande une rémunération équitable pour les employés civiques, les instituteurs et les institutrices; les salaires devant être proportionnés aux aptitudes et au nombre d'années de service. Afin de remédier à la situation actuelle dans toute la mesure du possible, aucun employé civique ne pourra occuper d'autres positions en dehors de celle qu'il remplit à l'hôtel de ville.

Une inspection détaillée du département de l'Ingénieur ainsi que de tous les autres départements, et au besoin une réorganisation complète de ces départements, forment partie de mon programme.

Je recommande un fonds de pension pour les employés civiques.

Electeurs du Quartier 2 rappelez-vous que la coopération est le moyen le plus sûr et le plus prompt pour résoudre les durs problèmes qui nous font face en ce moment.

Le Dr A. W. HOLDEN

De 1915 à 1919.

Candidat à l'échevinage pour le Quartier No 2,

sollicite votre suffrage

Marquez votre bulletin comme suit:

A.W. HOLDEN	X

Le Dr Holden est le seul candidat dans le quartier No 2 vétéran de la Grande Guerre. Le Dr Holden a étudié le français en Angleterre et en France.

VOTEZ POUR

SAMUEL-A. NAULT,

Candidat à l'échevinage dans le Quartier 3

Ses 20 ans d'expérience dans les affaires lui font honneur. M. Nault a rendu des services signalés dans les différentes sphères où s'est exercée son activité.

Il est donc tout à fait qualifié pour assumer cette nouvelle responsabilité.

Comme échevin, il sera à la hauteur de sa tâche. Son ambition est de rétablir la confiance de tous dans notre ville.

SES MOYENS: Economie rigide. Equilibre du budget à tout prix. Répartition équitable des secours. Maximum d'utilité.

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 16 novembre 1931

GRAINS	Mardi 10 nov.	Merc. 11 nov.	Jeudi 12 nov.	Vend. 13 nov.	Samedi 14 nov.	Lundi 16 nov.
Blé No 1 Nord	.69⅞	Congé	.67¾	.65⅛	.63⅞	.66⅞
2 Nord	.64⅞	"	.62¾	.59⅛	.57⅞	.60⅞
3 Nord	.61	"	.59	.56⅛	.54⅞	.57⅞
Avoine 2 CW	.34	"	.34¼	.33¼	.32¾	.34
3 CW	.31	"	.31¼	.30¼	.29¾	.31
Orge 3 CW	.43¼	"	.42	.42	.41¼	.43¼
4 CW	.41¼	"	.40¼	.40¼	.39¼	.42
Lin 1 NW	1.09	"	1.07	1.07¼	1.06	1.07¼
2 CW	1.05	"	1.03	1.03¼	1.02	1.03¼
Seigle 2 CW	.52⅛	"	.50⅛	.49¼	.47⅛	.51

Prix sur voie (track)

GRAINS	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Samedi	Lundi
Base Blé 1 Nord	.68⅞	Congé	.66¾	.64⅛	.62¾	.65⅞
Avoine 2 CW	.34	"	.34¼	.33¼	.32¾	.34
Orge 3 CW	.43¼	"	.42	.42	.41¼	.43¼
Lin 1 NW	1.09	"	1.07	1.07¼	1.06	1.07¼
Seigle 2 CW	.52⅛	"	.50⅛	.49¼	.47⅛	.51

Options

GRAINS	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Samedi	Lundi
Blé Novembre	.67⅞	Congé	.65¼	.62⅛	.60¾	.63⅞
Décembre	.67⅞	"	.65¼	.63	.61	.64⅞
Mai	.71⅛	"	.69⅜	.67¼	.65¼	.68⅞
Avoine Novembre	.34	"	.34¼	.33⅛	.32¾	.34
Décembre	.33⅞	"	.34	.33⅛	.32¾	.34
Mai	.36	"	.36⅞	.36	.35¼	.36⅞
Orge Novembre	.43¼	"	.42	.42	.41¼	.43⅛
Décembre	.43⅛	"	.42¼	.42¼	.41⅛	.43⅛
Mai	.45⅞	"	.44¼	.44⅛	.43¾	.46
Lin Novembre	1.09	"	1.07	1.07¼	1.06	1.07¼
Décembre	1.08	"	1.06	1.07¼	1.03	1.07¾
Mai	1.14	"	1.11¾	1.12¾	1.08⅛	1.12⅛
Seigle Novembre	.52⅛	"	.50¼	.49¼	.47⅛	.51
Décembre	.53	"	.50⅛	.49⅛	.47⅞	.50⅞
Mai	.55⅞	"	.53⅛	.53⅛	.51⅛	.54⅞

AVIS AUX CITOYENS DE SAINT-BONIFACE

CITY OF SAINT BONIFACE — MANITOBA

Son Honneur le Maire

convoque des assemblées publiques pour traiter des affaires municipales aux temps et endroits suivants, à 8 h. du soir.

Le jeudi 19 novembre, à l'école Provencher
Le samedi 21 novembre, à l'hôtel de ville
Le mardi 24 novembre, à l'école King George
Le mercredi 25 novembre, à la salle Sokol
Le jeudi 26 novembre, à l'école Taché

Tous les candidats au Conseil et aux Commissions Scolaires sont cordialement invités à y prendre part

Electeurs du Quartier 3

Voulez-vous réduire vos taxes?
Voulez-vous une administration intègre?
Voulez-vous des échevins capables et compétents?

VOTEZ POUR

Antonio Lanthier

Candidat de la Ligue des Propriétaires

Page Féminine

A propos de vente de charité

La paroisse, c'est notre petite patrie; là, nous devons vivre et faire le bien. Toujours compter sur l'unique dévouement de M. le Curé ou de M. le Vicaire pour que tout marche à souhait, est aussi vain que peu raisonnable. Ils ne peuvent tout faire. Dans la paroisse comme en tout autre groupement social, l'union des bonnes volontés est indispensable pour réussir.

C'est donc à nous, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, de marcher la main dans la main, de travailler, de coordonner nos efforts si nous voulons notre petite patrie heureuse et prospère. En électricité, sans contact, on n'obtient pas de lumière. Il en est ainsi dans la paroisse: sans contact fraternel, pas de vie paroissiale.

Parmi les organisations qui facilitent ce contact et réclament notre appui, la vente annuelle de charité s'inscrit au premier plan. Oeuvre essentiellement bienfaisante, elle se porte au secours de toutes les misères, soutient toutes les bonnes causes. Aussi lui devons-nous notre entière collaboration et toute négligence de notre part vis-à-vis de cette oeuvre est un renoncement, léger sans doute, mais réel, à la vie paroissiale.

Nous qui, depuis longtemps, désirons "faire quelque chose" pour notre église, notre paroisse, l'heure est venue de réaliser, de donner toute notre bonne volonté. Un bazar, une kermesse s'annonce? Faisons-en notre oeuvre; mettons en mouvement les activités de nos amis; soyons des rayonnants, des facteurs d'efforts soutenus et réels.

Pour que réussisse la vente de charité, ne l'oublions pas, deux facteurs sont indispensables: des comptoirs attrayants, une nombreuse clientèle.

Tant de choses languissent au fond de nos tiroirs: pièces de toile, serviettes, lainages, papeterie, parfumerie. Quelle éloquence n'auraient-elles pas aux comptoirs de la prochaine vente! Ressuscitons-les et sans tarder, faisons-les parvenir aux organisateurs du bazar. Devant un stand bien rempli, les acheteurs sont ravis; ils s'épanouissent, deviennent charmants... en même temps que généreux.

Des invitations nous parviendront bientôt, rappelant la date du bazar, de la vente de charité. Tous, répondons "présent" et soyons heureux de grossir par notre offrande le beau courant de la charité, d'aider au soutien d'une grande oeuvre paroissiale.

MERE-GRAND.

Pour vous, Mesdames!

Il y aura, du 23 novembre au 20 décembre, une exposition de travaux d'arts et métiers à l'Ecole des Beaux-Arts, 269, rue Main. Mme P.-A. Talbot est en charge du comptoirs de tapis crochetés et fait appel à toutes les Canadiennes françaises qui auraient quelque tapis crocheté sur canevas (hooked rugs) à lui faire parvenir. Ces tapis devront lui être adressés 619, rue William, Winnipeg, et lui parvenir le samedi 21 novembre.

Nous espérons qu'un grand nombre répondront à cet appel et contribueront à faire vraiment joli et intéressant cet unique comptoir tenu par une Canadienne française.

Merci!

Nous accusons réception d'envois de vêtements de Mmes Mulvaney, 688, rue Mulvey, Winnipeg, et Wilfrid Régnier, Saint-François-Xavier; M. Reed, Steele Block, Winnipeg, et du Collège de Saint-Boniface; de deux paquets laissés chez Richard et Béliveau; d'un sac de légumes de M. François Mahé, Sainte-Anne-des-Chênes; de deux boîtes de vêtements d'une dame de F.

A ces généreux bienfaiteurs; notre merci reconnaissant.

Croisade de prières par les petits enfants

Nous connaissons certains petits enfants, certaines familles, de nombreuses élèves de pensionnats et d'écoles qui récitent, depuis plus de quatre ans, une dizaine de chapelet, chaque jour, pour le triomphe de la modestie chrétienne.

Ils n'ont pas prié en vain. Grâce à leur concours pieux, les apôtres de la modestie ont remporté, plus d'une fois, des victoires inattendues et inespérées.

Nous voudrions bien que cette Croisade de prières se continuât.

A cette fin, nous demandons instamment à tous les petits enfants des familles ou des écoles de bien vouloir prendre part à ladite Croisade, d'égrener, chaque soir, une dizaine d'Ave pour qu'il y ait, dans le monde, plus de pureté, plus de candeur, plus de modestie, plus de véritable esprit chrétien.

Enfants qui recevrez le petit Jésus pour la première fois dans votre coeur, n'oubliez pas, non plus, de demander ces grâces au Dieu de toute pureté.

Les Directrices de la Ligue Catholique Féminine.

Une religieuse promue docteur en philosophie

L'Université catholique de Washington vient de conférer le titre de docteur en philosophie à Soeur Marie-Madeleine de Jésus, religieuse de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe. De cette même université cette religieuse avait reçu précédemment le degré de bachelière ès arts et celui de maître ès arts. Elle a subi brillamment sa thèse.

Les anniversaires

Tout le monde sait ce que sont les noces d'argent et les noces d'or. Quant aux autres anniversaires, ils sont moins connus. En voici une liste:

Noces de coton, premier anniversaire;

Noces de papier, deuxième anniversaire;

Noces de cuir, troisième anniversaire;

Noces de bois, cinquième anniversaire;

Noces de laine, septième anniversaire;

Noces d'étain, dixième anniversaire;

Noces de soie, douzième anniversaire;

Noces de cristal, quinzième anniversaire;

Noces de porcelaine, vingtième anniversaire;

Noces d'argent, vingt-cinquième anniversaire;

Noces de perles, trentième anniversaire;

Noces de rubis, quarantième anniversaire;

Noces d'or, cinquantième anniversaire;

Noces de diamant, soixantième anniversaire;

Noces de platine, soixante-quinzième anniversaire.

L'odeur des choux

Les choux, pendant leur cuisson, répandent une odeur très désagréable. Pour y remédier, il suffit de placer une tranche de pain au-dessus des choux, pendant le temps qu'ils sont sur le feu.

Pour enlever les taches de moisissures

Lorsqu'un tissu est resté trop longtemps humide et s'est taché de moisi, on peut essayer de faire disparaître les taches en le trempant dans du petit-lait; on étend ensuite au soleil pour le séchage.

COIN DES ENFANTS

¡ JOYEUSE FÊTE !

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

Elisabeth Boulet, Dunrea, 8 ans.
Yvonne Poitras, Fannystelle, 12 ans.
Adrienne Arnal, Fannystelle, 12 ans.
Alvin Guilbault, Fannystelle, 6 ans.
Bernard Wolfe, Transcona, 8 ans.
Eugène Poirier, Transcona, 7 ans.

20 novembre

Yolande Millier, Saint-Norbert.
Ernest Bouly, La Broquerie, 15 ans.
Lucille Préfontaine, Saint-François-Xavier, 5 ans.
Robert Goyette, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

21 novembre

Ernest Tétreault, La Broquerie, 12 ans.
Alma Arpin, Lorette, 9 ans.

23 novembre

Paul Encontre, Saint-Lupicin, 12 ans.

24 novembre

Richard Desrochers, Mariapolis, 13 ans.
Gilbert Garand, Dunrea, 13 ans.

25 novembre

Eliane Verreault, Saint-Norbert, 10 ans.
Cécile Lesage, Saint-Léon, 14 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

CARNET DU "COIN"

Mon petit ami, Eddie Lamothe, de Saint-François-Xavier, a la grande joie de vous faire part de la naissance d'un beau petit frère, Albert, qui a été baptisé le 8 novembre.

A MES PETITS AMIS

J'adore vos causettes fraîches et charmantes comme votre âme, chers enfants; aussi sont-elles toujours les bienvenues. Ne craignez pas d'abuser de mes instants; ils vous appartiennent tous. D'ailleurs, les longues lignes, les longues pages... voilà ce qui me plaît.

La plupart des lauréats du dernier concours m'ont écrit leur joie et leur reconnaissance. Mère-Grand en est toute réjouie. Continuez, chère jeunesse écolière, à cultiver l'amour de notre belle langue et à désirer vous instruire afin de faire honneur à votre race.

Cécile Breton, La Rochelle; Arthur Bourke, Dunrea; Marie-Anna Labossière, Flore Martel, Saint-Léon; Thérèse Malo, Saint-Malo; Imelda Therrien, Lorette; Jules Légaré, Simone Fortier, Blanche Légaré, Angèle Légaré, Claire Boulet, Jeanne Légaré, Lucie Boulet, Marie Boulet, Emile Légaré, école Saint-Félix, Dunrea; Jeanne Vermette, Saint-Jean-Baptiste; Angéline Magnan, Sainte-Anne-des-Chênes; Rollande Dionne, école Saint-Joseph, Saint-Joseph; Aline Lemoine, couvent de Sainte-Agathe; Yvette Lavoie, Mariapolis; Irène Cortvriendt, Léontine Trudeau, Angéline Sicotte, Marita Laflèche, couvent de Saint-Adolphe.

MERE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

Le portrait de M. le Curé

Notre bon M. le Curé est très grand et mince. Sa tête n'est pas très grosse. Son front est très haut. Il n'a presque plus de cheveux; le peu qui lui reste a la forme d'une couronne. Ils sont brun foncé avec quelques fils d'argent. Ses joues sont un peu roses. Ses yeux sont grands et noirs. Son nez est long. Sa bouche est large parce qu'il est très généreux. Il sourit toujours. Ses dents sont très blanches; il en a une en or. En tout il ne lui en manque que trois.

Il se tient très droit et très bien. A l'église il reste toujours à genoux. Oh! oui, il aime les petits enfants. Il est toujours l'arbitre des grands lorsqu'ils jouent à la balle. Il vient souvent amuser les petits et leur montre de nouveaux jeux. Quand les petits savent bien leur leçon de lecture, on les envoie chez M. le Curé et ils reviennent avec une récompense. Non, moi je ne suis pas gêné avec M. le Curé, parce qu'il est mon oncle et je l'aime tant! Mais je suis très poli avec lui, je le salue chaque fois que je le rencontre et quand il travaille, je cours lui aider.

Arthur BOURKE.
Ecole du Sacré-Coeur, Dunrea (grade 4).

• • •

Visite d'un bois au printemps et à l'automne

Voici le printemps! Voici la reine des saisons, avec son cortège de verdure, de fleurs, d'oiseaux charmants!

Que cette saison est belle! Elle est belle jusque dans son nom!... Il y a, en effet, dans ce mot de "printemps" comme une note de musique, caressante, délicieuse à l'infini.

Tout dans la nature annonce sa présence. Les neiges ont disparu sous les rayons du soleil d'avril; l'aquilon s'est changé en une brise tiède, un doux zéphyr dont le souffle léger fait revivre la végétation engourdie par les froids de l'hiver.

Dans mon coeur aussi c'est la joie. Que j'aime à me promener seule dans un bois solitaire pour y contempler les beautés naissantes, pour y entendre les premiers chants des oiseaux revenant à leur douce retraite, à leurs nids de mousse!

Laissez-moi vous raconter une de ces promenades délicieuses, dont le souvenir ne peut s'effacer de ma mémoire.

C'est par une matinée de mai. Je dirige mes pas vers un joli bois situé au fond d'une vallée. La pleine lumière du soleil enveloppe le paysage aux teintes exquises. Un silence, qui semble imposé par quelque divinité invisible, règne sur toute la nature environnante, au sein des bois assoupis, sur la croupe onduleuse des coteaux, et jusque dans le balancement d'un charmant petit lac situé au centre du bois.

Saisie d'admiration, je m'arrête pour contempler les rides de l'eau, venant doucement mourir dans les herbes. Tout autour, sous les branches, monte la musique des insectes pour s'unir aux concerts mélodieux des petits oiseaux.

Le lac réfléchit le ciel bleu, le feuillage vert tendre, les troncs aux nuances plus sombres.

Penchée sur le bord des eaux je ne puis me lasser d'admirer, d'écouter.

Les heures s'écoulent et je demeure toujours là, immobile, découvrant à chaque instant un nouveau charme, un nouveau sujet d'admiration...

Enfin le soir tombe, tombe... Toutes les beautés qui m'entourent disparaissent l'une après l'autre, sous les voiles du crépuscule.

Quelques mois après cette journée inoubliable, je voulus revoir ma solitude bien-aimée. L'été s'était écoulé et novembre, avec ses journées sombres et tristes, avait jeté le deuil dans ce jardin de délices. Quel contraste avec le tableau du paysage printannier! Plus de fleurs aux parfums suaves, aux riches teintes, plus d'oiseaux pour réveiller l'écho des bois! Le seul bruit qui vient aujourd'hui rompre le silence de ces lieux, ce sont les feuilles tombant tristement, lentement des arbres, sur le sol desséché.

Le spectacle qui frappe ma vue de tous côtés est de nature à me faire réfléchir. Voilà ce qu'est la vie: elle s'écoule rapide comme les saisons, et la jeunesse pritannière, si pleine d'espérance, si fertile en doux rêves d'avenir, passe comme l'éclair pour ne laisser après elle que les feuilles desséchées de la tristesse, de la douleur, souvent de l'abandon, jonchant le sol de la vieillesse.

Dieu, qui est infiniment sage dans l'oeuvre de la création, l'a voulu ainsi pour apprendre aux mortels à ne pas chercher leur bonheur dans les choses passagères, dans les plaisirs éphémères de la terre, mais à regarder le ciel, à travailler pour le ciel, car le ciel doit être notre séjour pendant la saison sans fin du printemps éternel.

Annette DUPUIS.
Couvent de Letellier (grade 11).

Marinette est difficile

Lilly est en voyage, et doit partager le lit de sa grande soeur Marinette. Elle se couche à son heure habituelle et s'installe au beau milieu du lit.

Marinette vient plus tard et essaie de pousser l'encombrante petite personne qui grogne.

— Mais, proteste Marinette, regarde, Lilly, tu tiens tout le milieu du lit.

— Ah! que tu es difficile, répond dignement Lilly, regarde toute la place que tu as de chaque côté!

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent d'Elie, 29 octobre 1931

Chère Mère-Grand,

Depuis très longtemps je suis le "Coin des Enfants". Aujourd'hui, je viens vous faire la surprise de me joindre à vos petits amis et de faire votre connaissance.

A trente milles de Winnipeg, il y a un joli petit village nommé Elie qui, jusqu'à présent, est demeuré loin du "Coin des Enfants". C'est avec plaisir que j'accours aujourd'hui vous en faire le portrait.

Nous avons une belle église, un presbytère, trois magasins, un bureau de poste, deux élévateurs, une gare, plusieurs jolies résidences, un beau couvent, une grande école de quatre classes, sous la direction des RR. SS. Notre-Dame des Missions.

Tous les vendredis soirs, à sept heures, nous avons l'heure sainte. La chapelle est toujours remplie. Les Enfants de Marie, ainsi que les plus grandes de l'école, dirigées par les Soeurs, se groupent autour de l'orgue pour chanter les cantiques. J'aime beaucoup aller y prier pour mes parents et mes maîtresses.

Votre petite-fille affectueuse,
Juliette AQUIN (grade 7).

• • •

Couvent de Saint-Adolphe.

Bien chère Mère-Grand,

Il y a assez longtemps que je ne vous ai pas écrit. Je viens avec grand plaisir vous raconter comment s'est passé la fête de sainte Thérèse au couvent de Saint-Adolphe.

La veille au soir, vers sept heures, les pensionnaires et quelques externes sont venues se grouper autour de nos deux bonnes supérieures qui portent le nom de Thérèse. Nous avons chanté un chant de fête. Mademoiselle Talbot a lu la belle adresse, et les deux plus jeunes pensionnaires ont été offrir le bouquet spirituel et le programme de la soirée. Nous avons aussi présenté à ces bonnes Mères six dollars, un pour la messe de la fête et cinq autres pour leurs besoins. Le lendemain matin les Juvénistes et les Soeurs ont chanté de beaux cantiques tout le temps de la messe. Et le soir ce sont les Juvénistes qui, à leur tour, ont fêté ces dévouées supérieures. Nous avons été invitées à cette petite soirée; c'était bien beau, il y avait une très belle adresse et aussi un beau bouquet spirituel.

Il ne faut pas que j'oublie la fête du Christ-Roi. L'église et la chapelle étaient bien ornées. Ce furent les dernières fleurs des parterres qui servirent à parer les autels. La journée se termina au Juvénat où il y avait un beau trône d'élevé pour le Christ-Roi.

Je vais maintenant vous quitter en vous embrassant bien fort.

Votre petite-fille,
Angeline SICOTTE (13 ans).

• • •

Grande Clairière,
le 2 novembre 1931

Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre pour la première fois. J'ai vu sur la Liberté que les enfants des autres paroisses correspondaient avec vous et je suis bien content de vous écrire. Je suis dans le grade V depuis les vacances. Nous avons une autre institutrice. Dans mon examen d'histoire du Canada de ce mois-ci, j'ai eu 89%. On est six enfants à la maison: Simone, Alphonse, Séraphine, Arthur, Marie et moi. Trois vont à l'école.

Bonjour, Mère-Grand.

Votre petit garçon,
Jean BAUCHE.

• • •

Saint-Léon, le 5 novembre 1931

Chère Mère-Grand,

Je vous envoie le nombre des sacrifices que nous avons fait depuis une semaine (327). Nous avons aussi fait un bouquet spirituel pour le Rév. Père Simon, notre vicaire, à l'occasion de sa fête, le 28 octobre. Une élève de notre classe lui a écrit une lettre au nom de tous les enfants de Saint-Léon. Il nous a répondu et était très content. C'est ainsi qu'on cultive la reconnaissance pour ceux qui nous font du bien.

Il a beaucoup plu, mais aujourd'hui le soleil fait pénétrer ses rayons par les fenêtres de la grande classe; on dirait cinq grands yeux clairs qui nous versent du gai soleil. Le ciel est d'un bleu pâle, les arbres sont tout dépouillés; c'est vraiment l'automne, avec une "queue" d'été.

Nous commençons à nous organiser pour faire une séance pour notre bon Père Curé. J'ai déjà une pièce et deux chants.

Notre maîtresse se dépense beaucoup pour nous enseigner à bien déclamer et à bien parler français.

Je termine en vous embrassant bien fort.

Marie-Anna LABOSSIERE.

• • •

Couvent de Sainte-Anne,
le 30 octobre 1931

Chère Mère-Grand,

C'est toujours un plaisir pour moi de prendre quelques instants pour causer avec vous.

Le Révérend Père Mercier est revenu de son voyage; il est arrivé malade et ne peut faire sa visite paroissiale; le médecin l'oblige à se reposer quelques mois. C'est donc notre vicaire, le Révérend Père Bellerose, qui a fait la visite paroissiale à la place du Révérend Père Curé.

La Mère Générale des Soeurs de la Charité est venue nous visiter; elle était accompagnée d'une autre Mère. Nous leur avons souhaité la bienvenue par un chant approprié et nous avons aussi offert un bouquet spirituel; il a été bien apprécié.

J'aime beaucoup la classe; je crois que la Sainte Vierge m'aide et me la fait aimer. Il faut que je travaille encore plus fort, car ma maîtresse me dit que je puis arriver le premier de la classe.

J'espère que vous êtes bien, parce que l'on s'ennuie quand il n'y a pas de "Coin des Enfants".

Votre petit garçon,
Rhéal LACERTE.

• • •

Couvent de Saint-Joseph,
Lorette, le 5 novembre 1931

Ma chère Mère-Grand,

Il y a donc longtemps que je voulais avoir une occasion de vous écrire et voilà qu'hier soir, je me suis aperçue que je n'avais pas été jetée dans l'oubli, puisque je suis sur la liste de ceux à qui vous souhaitez bonne fête. Je vous remercie; vous ne sauriez croire comme cela m'a fait plaisir, il me semble que j'ai grandi depuis hier, puisque j'ai l'estime de Mère-Grand.

Mes petites compagnes chuchotent ce matin; c'est qu'elles ont apporté la page du "Coin" à l'école, et elles paraissent fières... En tous cas, elles ne le sont pas plus que moi!

Bonjour, Mère-Grand, et merci.

Agnès CHAPUT.

La bonté, fille de la force, ne règne que dans les âmes habituées à se vaincre. — S. Thomas d'Aquin.

• • •

On est jeune tant qu'on rêve.

Feuilleton littéraire de la "Liberté" Numéro 9

Maurice Constantin-Weyer et l'Ouest Canadien

(Suite)

UN RIEL INEDIT

Non content d'escamoter et de dénaturer des faits acquis à l'histoire, M. Constantin-Weyer use de la même liberté avec ses personnages, leur prêtant un caractère et un rôle en contradiction flagrante avec la vérité et la tradition. Il cuisine un Riel tout à fait inédit et tient d'abord à en faire, — cela va de soi, — un homme au type indien fortement prononcé. Presque à chaque page il glisse une allusion à ses aïeules indiennes, au sang sauvage qui opère chez lui d'étranges poussées irrésistibles. Il écrit sans hésiter: "... Le sang indien que Riel tenait de sa mère..." (p. 69). Or, la mère de Riel était Julie Lagimodière, fille de Jean-Baptiste Lagimodière, Canadien français de la province de Québec, et de Marie-Anne Gaboury, la première femme blanche venue dans l'Ouest. Le peu de sang indien qui coulait dans ses veines, il le tenait de sa grand'mère paternelle, métisse franco-montagnaise, et de son père, métis par sa mère. Pourquoi faire tant de cas d'une filiation si peu accentuée? En réalité, les propres enfants de M. Constantin-Weyer, dont la mère a une plus longue ascendance de sang mêlé, sont plus indiens que ne l'était Riel.

Le chef métis ne fut pas davantage le coureur de filles et le débauché que nous peint la *Bourrasque*. Tous les témoignages s'accordent à dire que sa vie privée fut parfaitement honorable. Ses pires ennemis, qui colportèrent tant de calomnies sur son compte, ne purent l'atteindre par ce côté. Il jouissait d'une réputation tout à fait inattaquable. Mais cela ne dérange pas notre romancier. De ce jeune homme courtois et d'une nature mystique, il fera un être vulgaire, d'une immoralité froide et inconsciente. On le voit préluder à sa mission de chef par une suite de polissonneries dénuées de toute originalité. Puis, au moment décisif où se jouera le sort du pays, un conflit intime surgira entre ses projets d'ambition et l'amour, personnifié cette fois par une hétaïre de la race supérieure. L'homme d'Etat se laissera bêtement trahir par l'amant désarmé et ne sauvera son honneur que par accident...

Voulez-vous savoir comment Riel parle à ses hommes? Voici quelques échantillons de ses propos:

— Ah! mon sapré maudit torvieu d'enfant de chienne! C'est d'même que tu fais ton métier? Ah! t'en es un joli bâtard de laisser entrer icite des étrangers... Des Angliches encore... (p. 160)

— Et t'y penses-t'y, mon torvieu de Christ, dit Riel, qui parlait savamment le patois métis, et tu penses-t'y que moié, Louis Riel, je suis revenu des Etats pour les chiens?... Non, je suis revenu pour vous faire libres, vous aut', métiffs, dont je suis et dont tu es. Entends-tu, sacré bâtard? (p. 161)

Qu'on n'objecte pas que Riel, qui avait la réputation d'un homme raffiné et avait étudié dans l'un des meilleurs collèges de la province de Québec, ne pouvait tenir un pareil langage. M. Constantin-Weyer n'a jamais rencontré un métis bien élevé. Quant à l'instruction donnée au jeune Riel par les Sulpiciens de Montréal, il a pris soin de nous dire qu'il ne fallait pas la prendre au sérieux.

Il avait été enfermé dans un collège, à Montréal, où on l'avait bourré d'histoire sainte, d'un peu de grec et de latin, des éléments de la géométrie euclidienne et d'apologétique chrétienne, science parfaitement inutile à un adolescent qui possédait d'ailleurs la foi du charbonnier, et ne concevait pas un instant qu'on pût douter de la parole d'un orateur en soutane. (p. 37)

Voici son héros dans une autre posture qui ne manque pas de piquant:

Riel, enfermé dans le bureau dont il avait dépossédé l'ex-justice Cowan, plissait le front et tirait la langue en composant laborieusement un appel aux métis anglais et écossais. Après bien des heures, après bien des chiffons de papier maculés d'encre, rageusement froissés, et qui terminaient en feu d'artifice dans le tuyau de poêle leur courte et inutile carrière, après beaucoup de jurons qui faisaient frémir les employés prisonniers en leur présageant le retour des supplices les plus indiens, après des batailles brutales avec la plume et l'encrier, il parvint à mettre sur pied la proclamation suivante. (p. 160)

On se demande quelle élucubration informe va sortir d'une plume tenue aussi gauchement. Dieu merci! l'auteur ne l'a pas rédigée pour lui. Il s'est contenté de l'extraire des documents officiels — et elle est parfaite de sagesse, de sobriété et de correction... Si M. Constantin-Weyer avait connu un tant soit peu les écrits de Riel, — en particulier sa lettre au lieutenant-gouverneur Morris sur le soulèvement de la Rivière-Rouge et son mémoire sur la race métisse, — jamais il n'aurait osé en faire l'homme grossier, ignorant, décrit dans cette page.

Mais il nous reste à achever le tableau:

Bien des années après, Antoine Ritchot se rappelait encore comment Riel, ayant composé cette affiche avait, par des paroles sonores et terriblement peu chrétiennes, manifesté l'ennui de n'avoir pas de secrétaire pour la reproduire au nombre d'exemplaires voulu et comment lui, Antoine, et son frère Janvier, pour empêcher les hérétiques d'entendre ces blasphèmes et d'en témoigner contre leur auteur au jour du Jugement Dernier, (et que le bon Dieu lui pardonne!) avaient sans discontinuer chanté des cantiques à tue-tête, pendant sept heures de temps, en se relayant tous les deux. (p. 110)

La scène est trop chargée cette fois pour mériter l'indignation. Disons simplement que Riel avait un secrétaire dont le nom est connu de tous, — sauf de M. Constantin-Weyer. C'était son ami intime Louis Schmidt, du même âge que lui, envoyé en même temps que lui dans l'Est par Mgr Taché pour y faire ses études. Il fut plus tard membre de la première et de la troisième législature du Manitoba. Louis Schmidt vit encore; il est dans sa quatre-vingt-huitième année. Il y a quinze ans que je suis en relations avec lui et qu'il m'honore de son amitié. C'est un homme remarquablement cultivé et spirituel, au courant de tout ce qui intéresse la vie française, maniant habilement la plume, ayant la coquetterie du parler français précis et élégant.

L'ART DE DENATURER L'HISTOIRE

L'auteur de la *Bourrasque*, on le voit, recherche toutes les occasions d'amoindrir son héros et de lui aliéner la sympathie du lecteur. Nous n'oserions dire s'il agit de propos délibéré ou s'il le trahit inconsciemment. De toute évidence cependant, son dessein est de rabaisser le mouvement insurrectionnel des métis, de le faire sombrer dans le ridicule. C'est du moins le résultat qu'il obtient auprès de ceux qui acceptent sans contrôle sa version historique, où pullulent les faussetés et les contrefaçons. Non content d'écarter des faits essentiels, qui modifient de fond en comble le sens des événements, il dénature de son mieux ceux qu'il conserve et réussit sans peine à les rendre odieux ou grotesques.

Le procédé dont il use pour cela est extrêmement simple. Chaque fois que se présente un épisode tragique ou chevaleresque, susceptible de relever le ton du récit ou de nous impressionner favorablement, vite, il le noie dans une scène d'ivrognerie ou de luxure, — et nous voilà derechef dans la boue...

A titre d'exemples, nous allons rappeler deux des principaux épisodes des troubles de la Rivière-Rouge et voir de quelle façon ils se trouvent travestis.

Le 11 octobre 1869, *(et non pas le 5, comme l'écrit M. Constantin-Weyer)*, André Nault, cultivateur de Saint-Vital, près de Fort Garry (aujourd'hui Winnipeg), aperçoit des arpenteurs qui tirent des lignes sur sa terre. Il s'avance vers eux et leur signifie d'avoir à cesser leur travail; mais, peu familier avec l'anglais, il ne réussit pas à se faire comprendre. Il va demander l'aide de son cousin Riel, qui arrive bientôt à la tête d'une poignée de métis non armés. Riel dit à l'arpenteur en chef que cette terre appartient à André Nault et lui enjoint de respecter sa propriété. Pour toute réponse, l'Anglais ordonne à ses hommes de continuer leur besogne. Mais Riel se dresse devant eux, met le pied sur la chaîne et s'écrie: "Je vous défie d'aller plus loin!" Nault et Ritchot, qui viennent de quitter leur veste, se préparent à l'attaque; mais les Ontariens jugent plus prudent de plier bagage et d'aller déposer une plainte devant le gouverneur de la Baie d'Hudson.

Ce fut le premier acte d'autorité de Riel, le coup décisif qui groupa autour de lui les métis mécontents. Tous les historiens ont consigné le fait, en lui accordant l'importance qu'il mérite. Voyons ce que devient cet événement sous la plume du romancier.

Il fait passer au jeune chef toute l'après-midi de ce jour-là dans une petite clairière entourée de trembles et de saules, en compagnie de Victorine Lapointe.

Lorsque Riel rentra chez lui, il faisait déjà nuit. Il se sentit un peu confus d'avoir donné tant de temps à l'amour.

Il le fut encore bien plus, lorsqu'il sut qu'en son absence, on l'avait envoyer chercher de la part de Nault, un métis, qui cultivait une jolie petite ferme près de Sainte-Anne-des-Chênes. (p. 64)

Avant d'aller plus loin, rectifions les notables erreurs contenues dans cette queue de phrase. Tout à l'heure, on va affubler Nault d'une imposante généalogie indienne. Or, il était Canadien français de naissance. Sa propriété, que l'on situe à Sainte-Anne-des-Chênes, à 30 milles de Winnipeg, en était à la porte; c'est l'endroit même aujourd'hui occupé par le Collège d'Agriculture et l'Université. Et cette "jolie petite ferme" n'avait pas moins de 111 acres.

Dans la suite, l'auteur fera mourir Nault avant 1884. Il devait vivre jusqu'en 1924 et atteindre l'âge vénérable de 95 ans. Si sa verte vieillesse se fût seulement prolongée de quelques mois, il eût pu lire dans la *Bourrasque* le récit d'une effarante fantaisie des événements auxquels il avait pris une part si active et l'annonce de son propre décès anticipée de plus de quarante ans!

Mais revenons à l'incident des arpenteurs raconté par M. Constantin-Weyer:

Alors Nault monta à cheval. Tandis qu'il envoyait un de ses garçons prévenir Riel, qu'on ne trouva pas (heureusement pour la réputation de la grosse Véronique) le vieux métis (le "vieux métis" avait quarante ans) s'en allait demander aide à Janvier Ritchot. Celui-ci avait rapporté, la veille, une bouteille de whisky, marchandise rare, et les deux hommes décidèrent avant toute chose, de la boire. Ce qui leur donna d'ailleurs un allant du diable. Comme disait Ritchot, "il y a pus de choses qu'on ne croit dans le cul d'une bouteille".

Les deux hommes passèrent chez Lépine qui tannait la peau d'un orignal abattu quelques jours auparavant, puis chez le vieux Ducharme, puis chez Joseph Dumas, dont ils embauchèrent les quatre garçons. Comme, heureusement, il n'y avait plus rien à boire, en une heure, ils furent quarante hommes bien armés.

C'est pourquoi il n'y eut pas de bataille. Dans sa précipitation à s'enfuir devant la fureur de Janvier Ritchot, Dennis oublia un baril de whisky. Cela, c'était vraiment une victoire, et tous les membres de l'expédition s'enivrèrent, comme il leur était dû.

Ils étaient saouls, et ils chantaient des refrains différents, quand Riel les rencontra. Tous à la fois, ils entreprirent de lui raconter l'histoire d'une façon différentes.

Les hoquets rendaient leur élocution pénible. Le vieux MacIvor vomissait la moitié de ses mots. Mais, parce qu'il supportait mieux la boisson que les autres, et non pas parce qu'il avait moins bu, le vieux Ducharme bégaya quelques paroles qui voulaient dire que Riel était un bon capitaine, et que, tandis que les simples soldats étaient occupés à une opération de rien du tout, le chef avait d'autres devoirs qu'il remplissait. Il fallait le remercier d'avoir passé l'après-midi à jongler et à carculer des plans politiques "ben, ben importants". Une ovation bruyante surprit Riel. On le trouva modeste, parce qu'il refusait qu'on le portât en triomphe. En réalité il avait peur que les ivrognes ne le fissent choir. (pp. 66, 67)

Ce récit n'enlève pas seulement à Riel tout le crédit pour son premier acte de chef; il le met dans une position ridicule et humiliante. Comment le lecteur ordinaire, qui s'imagine de bonne foi que ceci repose sur quelque fondement, ou du moins sur quelque vraisemblance historique, pourrait-il prendre au sérieux un mouvement national ayant à sa tête un tel chef servi par de tels soldats?

Les scènes de répugnante ivrognerie de ce genre abondent dans la *Bourrasque*. Il s'en dégage l'impression très nette que le whisky coulait à flots et que le désordre régnait à l'état habituel dans l'armée de Riel. La vérité est que l'usage des boissons était strictement interdit dans l'enceinte du fort Garry. Seules les sentinelles, qui devaient se tenir au poste par une température très rigoureuse, avaient droit à une ration de rhum. Une fois, par exception, on en distribua à tous les hommes rassemblés dans la cour. Ce fut lors de l'inauguration du fameux drapeau fleurdelisé du Gouvernement Provisoire. Par ailleurs, de nombreux métis avaient fait serment de s'abstenir de liqueurs tant que la question qui les retenait sous les armes ne serait pas réglée. Cette louable sobriété n'était pas limitée seulement aux militaires. Tout citoyen ou étranger trouvé en état d'ivresse était promptement arrêté et emprisonné.

Mais c'est surtout à propos de l'exécution de Thomas Scott que l'auteur en prend à son aise avec l'histoire et donne libre cours à son imagination débridée. L'affaire Scott, c'est le grand événement de l'insurrection de 1869-70. Sans elle, les troubles se seraient réduits à peu de chose et n'auraient guère eu de retentissement à l'extérieur. La mise à mort de ce jeune Orangiste ontarien fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres et partagea le pays en deux camps violemment opposés.

Scott était un assez triste individu, extrêmement fougueux et querelleur, qui s'était signalé par une opposition irréductible au Gouvernement Provisoire. Plusieurs fois saisi et relâché sur la promesse de se tenir en paix, il était constamment repris les armes à la main. Dans sa prison, il insultait ses gardes et se livrait sur eux à des voies de faits. Il était allé jusqu'à menacer de mort Riel dès qu'il serait en liberté.

L'auteur de la *Bourrasque*, qui se documente volontiers chez les ennemis des métis, fait diriger le procès par Riel lui-même. Ce dernier n'était pas membre de la cour martiale; il n'eut rien à voir dans l'interrogatoire ni dans la condamnation de l'accusé. Mais il estima que la justice devait suivre son cours et refusa d'entendre ceux qui imploraient la grâce de Scott. L'autorité suprême du Gouvernement Provisoire se trouvait en jeu. Surseoir à l'exécution, c'eût été proclamer la faillite du seul pouvoir existant et livrer le pays à l'anarchie.

M. Constantin-Weyer n'a garde d'indiquer ces circonstances atténuantes, mais il entoure la fin du malheureux condamné d'une mise en scène inattendue où Riel fait encore bien piètre figure de chef. Peu de temps avant l'heure fatale, la porte de sa chambre s'ouvre et Mme Harmastyne est contre lui, en larmes, implorant le pardon du jeune Ontarien. Elle l'obtient sans peine... Les minutes passent, un commandement bref retentit dans la cour. Riel s'arrache aux bras de la femme pour crier l'ordre de surseoir, mais il arrive trop tard.

Riel et madame Harmastyne se regardèrent l'un l'autre. Si atrocement pâles tous deux, défigurés presque... subitement vieillis. Ils savaient maintenant devoir se haïr mutuellement à jamais, et que l'énoncé même du nom de l'un serait pour l'autre une douleur inguérissable.

D'un bond, le chef dégringola les escaliers, fut dans la cour. Il questionna d'une voix haletante Elzéar Goulet penché sur Scott.

—Dis?

— Mais, il vit, répondit Goulet, Dieu merci.

Goulet essuya de la sueur avant de continuer:

— On pourra p'être le sauver.

Riel, (un regard de gratitude à Goulet), se baissa et enleva dans ses bras le corps de Scott; il y mit presque de la tendresse... Le coeur battait encore, et le petit trou noir, par où s'échappaient un souffle et du sang, n'était peut-être pas mortel.

Lentement, Riel le porta dans les escaliers. Il s'en allait vers sa chambre, mais une pensée le retint... Cette chambre, il ne la voulait plus revoir jamais, plus jamais. Il s'en alla vers une autre, au hasard, celle de Pat'O'Donoghue.

A l'entrée de Riel, l'Irlandais fit un geste maladroit et précipité, pour cacher une bouteille que le métis ne songeait nullement à remarquer. Pat' regarda avec stupéfaction, le chef du gouvernement métis poser sur son lit cet homme qui était un ennemi et qui respirait encore... De quel droit Scott trichait-il avec la mort?... (pp. 184-185)

Pat' accepte de garder et de soigner l'Orangiste. Riel lui enverra une bouteille de whisky pour lui tenir compagnie. Quelque temps après, il revient prendre des nouvelles du blessé.

Avant que le métis eût atteint la porte, il y eut dans la chambre un coup de pistolet, puis un rire démoniaque... Un jet glacé doucha le dos et les aisselles de Riel.

D'un coup de pied, Riel enfonça la porte. A travers la fumée, le cadavre de Scott saignait... Pat'O'Cork tourna vers le chef des yeux hébétés et constata d'une voix tragique:

— Il n'y a plus de whisky dans la bouteille! (pp. 186-187)

C'est sur ces pages écoeurantes que se termine, à proprement parler, l'histoire des événements de la Rivière-Rouge. La première aventure de Riel avorte ignominieusement dans la boue et le sang. C'est une fin digne du début et des diverses étapes que lui assigne l'auteur.

Et pourtant, c'est à l'action de Riel, c'est au remarquable sens politique de ce jeune homme de vingt-cinq ans et à l'ascendant qu'il sut exercer sur ses concitoyens, que l'élément franco-catholique du Manitoba doit sa situation d'aujourd'hui. Les garanties obtenues en 1870, il est vrai, ne tinrent que pendant vingt années. Le jour où les électeurs de sang français tombèrent au rang d'une faible minorité, elles eurent le sort d'un vulgaire chiffon de papier. Mais ces vingt ans de régime légal à peu près équitable leur permirent de se développer librement et d'affermir leurs positions, au point que leur avenir est maintenant assuré, même sans aucun statut officiel.

Louis Riel et les métis ont été les premiers artisans de la survivance française dans l'Ouest.

QUELQUES PERSONNAGES AUTOUR DE RIEL

Les autres personnages historiques qui gravitent autour de Riel sont traités avec la même désinvolture, au mépris de toute vraisemblance et de toute véracité.

Nous venons de voir à l'oeuvre William B. O'Donoghue — affublé, on se demande pourquoi, du surnom de Pat'O'Cork. M. Constantin-Weyer en fait un être méprisable, — ivrogne répugnant, chanteur de couplets orduriers, et, pour combler la mesure, meurtrier de Scott...

Le fameux Irlandais, qui remplissait avec beaucoup de compétence la charge de trésorier dans le Gouvernement Provisoire, était connu pour ses sentiments antibritanniques et proaméricains; mais il se distinguait par sa conduite irréprochable et une sobriété exemplaire. Professeur de mathématiques au Collège de Saint-Boniface et se préparant à embrasser l'état ecclésiastique au moment où éclatèrent les troubles, il abandonna ses études pour se joindre à Riel. L'abbé L. Giroux, aumônier de la garnison du fort Garry, qui le connaissait bien, assure qu'il était "un gentleman dans toute la force du terme". Il fut pour beaucoup dans les règlements qui imposèrent une sage tempérance aux métis sous les armes.

Comme on voit que l'auteur n'est pas heureux dans le choix qu'il fait d'O'Donoghue pour lui confier un rôle aussi crapuleux...

Mgr Taché ne fait guère que passer dans les pages de la *Bourrasque*, où son nom est fréquemment écrit "Tasché". Il va de soi que M. Constantin-Weyer n'a pas eu connaissance du rôle de premier plan joué dans les événements de 1869-1870 par l'évêque de la Rivière-Rouge. Son retour précipité de Rome (où il assistait au Concile) sur les instances du gouvernement canadien, la mission officielle dont on le chargea auprès de la population métisse, ses efforts de cinq années pour l'obtention de l'amnistie: ce sont là autant de faits inexistants. D'ailleurs ils ne sauraient cadrer avec le dessein arrêté de l'écrivain de montrer le pasteur en opposition sourde avec ses ouailles.

Mû par un sentiment de naïveté touchante, Riel vient prier Mgr Taché "de bien vouloir attirer sur l'effort métis le regard de la France". Il est accueilli fraîchement. L'évêque se montre plein d'animosité contre la France. Ce qu'il lui reproche, ce n'est pas l'abandon du Canada, ce sont les événements de 1789, la mort de Louis XVI, Napoléon, 1830, 1848...

Le pauvre Riel n'y comprend rien.

— Je m'étonne, Monseigneur, que vous préfériez l'hérétique au catholique, même médiocre, l'Anglais au Français et à l'Irlandais.

— J'ai charge d'âmes. Je dois vous écarter de la pourriture... (p. 90)

Paroles étranges dans la bouche d'un évêque dont les missions sont soutenues principalement par l'argent des catholiques de France et dont la grande majorité des prêtres sont des fils de ce même pays qu'il appelait: "la terre classique du dévouement".

Donatien FREMONT.

(A suivre)

Cinq candidats à la mairie à Winnipeg

La nomination officielle pour les élections municipales, vendredi dernier, a apporté plusieurs surprises. La liste des candidats est la plus longue qu'on ait vue depuis quelques années.

D'abord, cinq candidats à la mairie: R.-H. Webb, maire sortant; T.-R. Deacon, ingénieur civil (Winnipeg Civic Progress Association); Théodore Hunt, avocat; Jacob Penner, comptable (communiste) et Colin McPhail, libraire, (Social Progress League).

Les candidats pour les neuf sièges d'échevins sont au nombre de 23 et de 21 pour les neuf sièges de commissaires d'école.

Echevins

Quartier No 1: Cecil Spence, employé de chemin de fer; W.-B. Lowe, linotypiste; C.-E. Simonite, agent d'immeubles; L.-F. Borrowman, ingénieur civil; Herbert Andrews, avocat; H.-G. Webber, chauffeur de locomotive; J.-J. Kelly, marchand.

Quartier No 2: John O'Hare, voyageur; George-G. Belton, journaliste; Thomas Flye, forgeron; Archibald-J. Stroud, briqueleur; Fred-H. Davidson, entrepreneur; Charles Vanderlip, gérant; William Stanley, marchand; Paul Bardal, gérant; A. Brock, vendeur; Thomas-W. Gargon, entrepreneur.

Quartier No 3: Robert Durward, agent; John Blumberg, vendeur; T.-D. Ferley, agent d'immeubles; Dr. Frank Sedziak, médecin; James Barry, chef de bureau; W.-N. Kolisnyk, laitier (communiste).

Commissaires d'école

Quartier No 1: E.-W.-J. Hague, ancien inspecteur d'hygiène; Mme E.-G. Miller; Patrick McKeown, mouleur; A.-E. Bowles, avocat; William Manahan, avocat; F.-G. Thompson, avocat; C.-E. Graham, marchand de grain; Reginald Stanley Horton.

Quartier No 2: Mme Jessie MacLennan, infirmière; Dr F.-E. Wariner, dentiste; Dr A. Blondal, médecin; George Ashbrook, journalier; Alexander Irwin, peintre; W.-R. Milton, gérant.

Quartier No 3: Mme Mary Dyma; Edward McGrath, secrétaire; Mme Mary Lowe; M. Averbach, avocat; Andrew Bilecki, commis; R.-A. Bruce, avocat; Dr F.-A. Smith, médecin.

Le C.P.R. a rouvert toutes ses usines fermées depuis septembre. A Winnipeg, 1,500 hommes auront du travail.

AU SACRE-COEUR

Service anniversaire

Lundi matin, à 8 h. 30, il y eut service anniversaire de feu Léocadie Richer. Le R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial, célébra la messe, avec, comme diacre et sous-diacre, les RR. PP. J.-B. Beaupré et J. Chaumont. Le Rév. Père curé était au choeur. Les enfants de l'école chantèrent le service.

Un thé

Demain après-midi, à 3 h., une amie de la paroisse donnera un thé dans notre salle paroissiale. Cordiale invitation.

La Société Saint-Jean-Baptiste

De l'assemblée mensuelle d'octobre, un mot. Quatre nouveaux candidats posèrent les conditions d'admission dans nos rangs; il y eut ensuite plusieurs improvisations qui en embarrassèrent peut-être plus d'un; le chapelain termina la séance par cette remarque, faite non au président, mais à d'autres: celle de bien retenir la motion principale au cours des discussions, car c'est un des principaux moyens d'aider celui qui préside aux séances à suivre l'ordre du jour.

Le 8 novembre. Courte séance. Rapports du secrétaire et du trésorier; question du bazar: l'installation en est confiée à l'organisateur; autres organisations; proclamation des gagnants de concours de snooker: MM. Durand et Gagnon ont mérité chacun un prix.

Après la séance régulière et un repos de quelques minutes, s'ouvrit une séance de débat. Lequel des deux moyens l'emporte l'un sur l'autre: la radio ou la presse? MM. J. Gauthier et H. Sala défendent la presse; MM. G. Léveillé et Baudry prônent la radio. Les juges, MM. l'avocat T. Beaubien, Dr P.-E. Laflèche et P. L'Heureux, déclarent que la balance a penché du côté des défenseurs de la presse. M. l'avocat Beaubien, porte-parole de ses confrères, annonça la nouvelle et y ajouta de très justes réflexions.

Parties de cartes

Les Enfants de Marie viennent de donner une poussée aux parties de cartes, et donc elles ont mérité quelques bons points au chapitre des félicitations et des remerciements.

Et tout d'abord, à tout atout proclamé, l'on a joué fort et souvent surcoupé; résultat: une liste de championnats. Au bridge, Mme O. Bourbonnais et M. V. Robillard; au whist, Mmes Cayer et Gorman, MM. Kelley et Bourbonnière.

Ensuite, il y eut visites au clavier, ainsi que récitation de l'"Euragé"; Mlles L. Rhéaume et H. Day jouèrent du piano; M. J. Guillot déclama. Enfin, l'on fit grand cas du café et des carreaux de gâteau.

Résolution... à retenir: "Je N. promets d'aller à la partie de cartes du vendredi 27 novembre au soir". Mme J.-B. Lauzon donnera cette soirée au profit de notre école. Comme ce sera le soir des élections municipales, les dernières nouvelles vous seront transmises par radio.

La Ligue Catholique de Tennis

Samedi dernier avait lieu la soirée qui clôtura les activités de la ligue pour l'année. Tout près de 50 membres assistèrent. Les prix de bridge furent distribués comme suit: premier prix des dames, Mlle A. Bernier, consolation, Mlle Y. Sala; M. B. Gingras et M. Mills se divisant les prix des messieurs.

Le goûter suivit le bridge. M. M. Gatien parla en anglais, et M. H. Sala en français. Tous deux démontrèrent le beau travail accompli dans la ligue cette année et demandèrent aux membres de continuer à seconder les efforts du Comité. Ils formèrent le voeu de voir augmenter le nombre des clubs l'an prochain.

Le vice-président de la ligue, M. R. Couture, félicita le Sacré-Coeur d'être sorti victorieux dans les joutes de la ligue et présenta la coupe à M. M. Gatien, vice-président du Club Sacré-Coeur.

Le Comité remercie tous ceux qui ont bien voulu répondre à son invitation de samedi soir et en particulier M. Albert Guay, qui prêta un magnifique radio pour la circonstance.

Soirée récréative

Le mardi 24 novembre, il y aura grande soirée récréative dans la salle du Sacré-Coeur. Cette soirée, organisée par le comité des malades des Chevaliers de Colomb, promet d'être des plus intéressantes. Programme magnifique, qui consistera en deux comédies, une opérette comique, chants, ainsi qu'orchestre.

Une invitation toute spéciale est adressée aux frères Chevaliers ainsi qu'à leurs amis. Entrée, 25 sous.

L'Oratorio "Jeanne d'Arc"

C'est dimanche prochain, à 8 h. 30 soir, que sera donné au Sacré-Coeur l'oratorio "Jeanne d'Arc". Voici le programme complet:

Marche de Jehanne, solo et choeur, Barragué: M. Honoré Laflèche.

Allocution: R. P. Porcheron, S.J.

Poème lyrique, "Jeanne d'Arc". Texte de J. Merlent; musique de E. Wambach. 1ère partie: Domrémy; les Voix. — La récitante, Mlle Yvonne Thibault; Jeanne, Mme Eliza Brault-Muller; saint Michel, M. Lucien Glénat; sainte Catherine, Mme Georges Laflèche; sainte Marguerite, Mlle Yvette Sala; le juge, M. J.-E. Perras.

Tableau: Jeanne bergère.

Solo de piano, "Lotus Land", Cyril Scott: M. Maurice Prud'homme.

"Jeanne d'Arc". 2ème partie: Orléans; Reims.

Tableau: Jeanne devant le juge.

"Jeanne d'Arc". 3ème partie (a): Rouen; le Martyre.

Tableau: le bûcher.

"Jeanne d'Arc". 3ème partie (b): La béatification; choeur de la France.

Directeur, M. J.-A. Hébert. Au piano, Mlle Alberta Bernier; à l'orgue, M. Maurice Prud'homme.

Les tableaux sont sous la direction de M. Arthur Boutal. Jeanne, Mme Camille Robillard.

Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement

"Jesu Dei vivi", Verdi: Mlle Thibault, M. Glénat, M. Perras.

"Ave Maria", Kahn: Mlle Rosa Genthon.

"Tantum ergo", solo et choeur, Faure: Mlle Léone Bourbonnais.

"Laudate Dominum", quatuor, Moderati.

La Winnipeg Piano Co. a gracieusement mis piano et orgue à la disposition de la chorale.

Les personnes qui ont des billets à vendre voudront bien faire rapport pour vendredi à Mme E. Belair, présidente de la Chorale et en charge de l'organisation.

Vente annuelle de charité

Les Franciscaines Missionnaires de Marie ouvriront leur exposition annuelle de couture et de broderie à leur couvent, 139, ave. Jarvis, le 25 novembre, pour la continuer jusqu'au 23 décembre. Les visiteurs seront admis à toute heure du jour jusqu'à 10 h. du soir. Un appel spécial est fait à tous d'encourager cette petite vente de charité, qui permettra aux bonnes religieuses de soulager un plus grand nombre de miséreux dont elles sont débordés dans ce quartier pauvre de la ville.

• • •